



© Guillaume MADEC - Technowest Logement Jeunes

# RAPPORT ANNUEL 2021

**ALTHÉA**

Site web :

[www.althea.asso.fr](http://www.althea.asso.fr)

Tél. : 02 33 15 20 00

21 Chemin des Châtelets

61000, Alençon

**ALTHÉA**

# TABLE DES MATIÈRES

L'ASSOCIATION ALTHÉA	3
Les évènements marquants de 2021	4
Les chiffres clé 2021	5
Les perspectives 2022	6
LES CENTRES D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)	7
Présentation des CADA ALTHÉA	7
Au niveau de l'accompagnement	8
Les chiffres clés	8
Les perspectives 2022	20
HABITAT JEUNES	22
Les évènements marquants de 2021	23
Les chiffres clés	24
Les Perspectives 2022	31
MINEURS NON ACCOMPAGNES	32
Présentation de l'activité MNA	32
Les évènements marquants de 2021	32
Les chiffres clés	32
Les perspectives 2022	37
RÉSUMÉ FINANCIER	38
Activité Habitat Jeunes	38
Activité CADA	38
Activité MNA	39
Résultat consolidé de l'association	39
Bilan Actif ALTHÉA :	40
Bilan Passif ALTHÉA :	41
Compte de résultat ALTHÉA :	42
EVENEMENTS POST CLÔTURE	43
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	44
GLOSSAIRE	45

# L'ASSOCIATION ALTHÉA

ALTHÉA est une association déclarée à **vocation sociale et désintéressée** qui a pour objet **d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner, des jeunes, des personnes vulnérables**, et notamment des jeunes, des mineurs non accompagnés, des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique. L'association a pour but, dans le respect des personnes, de leurs droits et de leurs devoirs, et en veillant à transmettre les valeurs de la République, de leur permettre de se construire, de trouver leur place dans la société et de favoriser leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle.

L'association compte en 2021 **deux grands pôles d'activités** :

- Le pôle Habitat Jeunes qui propose d'héberger et d'accompagner des jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité, (apprentis, salariés, jeunes en formation) et de jeunes étudiants.
- Le pôle accueil des étrangers qui regroupe plusieurs activités, à savoir la gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA), la gestion d'un Centre Provisoire d'hébergement (CPH) et l'accompagnement et l'hébergement de jeunes Mineurs Non Accompagnés (MNA).

L'association est originaire de **l'Orne** où est situé son siège social, et nous sommes **implantés aujourd'hui dans 3 départements : le Calvados, l'Orne et la Sarthe et 2 régions (Normandie et Pays de la Loire)**.

Nous sommes le premier opérateur à avoir accompagné des demandeurs d'asile dans ces trois départements. Nous sommes également **l'opérateur historique** et **seul organisme privé non lucratif** intervenant dans la création et la gestion d'hébergements pour les jeunes **dans le département de l'Orne**.

## Les évènements marquants de 2021

L'année 2021 a été marquée par de nombreux évènements, et notamment :

### Au niveau financier :

- ⇒ Confirmation du redressement de la situation financière de l'activité Habitat Jeunes.
- ⇒ Finalisation d'un protocole d'accord avec l'État concernant le remboursement de la dette de l'activité Habitat Jeunes envers l'activité CADA et démarrage des remboursements.
- ⇒ Révision du partenariat avec KPMG suite au recrutement d'un nouveau Directeur Administratif et Financier.
- ⇒ Mise en vente de deux terrains nus.
- ⇒ Changement de méthode d'amortissement de nos subventions d'investissement suite à l'avis de nos conseils (KPMG et In Extenso).
- ⇒ Reprise de la provision PGE.

### Au niveau RH/organisation :

- ⇒ Mise en place d'un plan de continuité de l'activité pour faire face à la pandémie
- ⇒ Mise en place d'un nouvel accord d'entreprise concernant les astreintes.
- ⇒ Mise en place d'Octime.
- ⇒ Mise en place du télétravail.
- ⇒ Mise en place des nouvelles obligations dues au passage à plus de 50 salariés depuis 1 an.
- ⇒ Renégociation de contrats cadres : assurances, électricité, gaz, fournitures de bureau.
- ⇒ Modification de l'équipe comptable du Siège.

### Au niveau activité :

- ⇒ 1<sup>ère</sup> année pleine de fonctionnement pour l'activité MNA.
- ⇒ Signature de la convention de gestion pour le futur FJT du Mêle sur Sarthe.

#### - Finalisation d'un protocole d'accord avec l'État :

Afin de solder la dette entre l'activité Habitat Jeunes et l'activité CADA, nous avons finalisé un protocole d'accord de remboursement avec l'Etat. La prescription légale d'une partie de la dette a été appliquée.

#### Poursuite de la crise sanitaire :

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la crise sanitaire et nous n'avons pas pu reprendre le cours normal de nos activités. Nous avons dû revoir nos organisations, faire preuve de beaucoup d'adaptabilité, notamment en adoptant un nouveau rythme de travail entre présentiel et télétravail. Les équipes ont montré une fatigue psychologique, et nos résidents ont souffert d'isolement social du fait du manque d'activité collectives.

#### - Mise en place d'astreintes :

Afin d'apporter davantage de sécurité à nos résidents, nous avons mis en place des astreintes au niveau de l'association. Deux niveaux d'astreinte ont été mis en place, l'un de niveau 1 réalisé par des salariés non cadres de chaque CADA et l'autre de niveau 2 réalisé au niveau des cadres de l'association.

#### - Mise en place du télétravail :

Un accord d'entreprise a été mise en place en 2021.

## Les chiffres clé 2021

En 2021, l'association ALTHÉA c'est :

**12 établissements**

**3** Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile

**8** Résidences Habitat Jeunes

**1** établissement MNA

**411** places de demandeurs d'asile

**265** places Habitat Jeunes

**20** places d'hébergement Mineurs Non Accompagnés (MNA)  
&

**20** places d'accueil de jour Mineurs Non accompagnés (MNA)

**634** demandeurs d'asile hébergés

(soit une augmentation de plus de 15% par rapport à 2020)

dont **249** nouveaux demandeurs d'asile accueillis

**425** jeunes accueillis dans nos structures Habitat Jeunes

(contre 368 en 2020, ce qui représente une augmentation de 15.5%).

**32** jeunes MNA accueillis en Hébergement et **49** en accueil de jour

(soit légèrement plus qu'en 2020 où nous en avons accueillis 28).

Une présence sur **2 régions**  
Normandie / Pays de la Loire

&

**3 départements**  
Calvados, Orne, Sarthe

**56** salariés

**51.70%** activité CADA

**23.77%** activité Habitat Jeunes

**13.21%** activité MNA **11.32%** Siège

## Les perspectives 2022

### Au niveau financier :

- ⇒ Vente effective des terrains nus.
- ⇒ Mise en œuvre du protocole d'accord avec l'État : réalisation de la vente des terrains, remboursement à l'État de l'échéance 2022 et constitution d'hypothèques.
- ⇒ Réflexion sur la diversification des ressources de l'association.
- ⇒ Réalisation d'un plan d'investissement sur 5 ans pour le site d'Alençon.
- ⇒ Impact du Ségur 2.

### Au niveau RH/organisation :

- ⇒ Nouveaux statuts.
- ⇒ Revue des accords d'entreprises CET et astreintes.
- ⇒ Nouvel accord d'entreprise sur la prévoyance/santé.
- ⇒ Renégociation de contrats cadres : téléphonie mobile et fixe, KPMG...
- ⇒ Mise en place d'un nouveau logiciel comptable.
- ⇒ Mise en place d'un nouveau prestataire paye.
- ⇒ Adhésion à la FAS.
- ⇒ Mise en place d'une salle du personnel sur le site d'Alençon.
- ⇒ Réalisation d'un audit énergétique du site d'Alençon.

### Au niveau activité :

- ⇒ Accueil, hébergement et accompagnement de déplacés ukrainiens (20 places) sur le site d'Alençon.
- ⇒ Ouverture du FJT de 7 places du Mêle sur Sarthe.
- ⇒ Ouverture du nouveau CPH de l'Orne sur Flers et Alençon (32 places).
- ⇒ Projet de transformation des places Résidences Jeunes en FJT.
- ⇒ Réalisation des travaux du bâtiment G.
- ⇒ Renouveler la convention MNA avec le Conseil Départemental et obtenir une autorisation de fonctionnement pour 15 ans.

# LES CENTRES D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

## Evolution réglementaire :

C'est toujours la loi asile du 10/09/2018 qui est appliquée « *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* ».

C'est l'OFII qui oriente les demandeurs d'asile vers nos différents CADA.

Les équipes des CADA accueillent, hébergent et accompagnent les demandeurs d'asile tout au long de leur procédure. A l'issue de cette procédure, qu'ils bénéficient de la protection internationale ou pas, ils doivent quitter le CADA pour s'orienter vers des structures adaptées à leur nouveau statut.

## Présentation des CADA ALTHÉA

ALTHÉA compte aujourd'hui 3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile répartis sur 2 régions (Normandie et Pays de la Loire) et 3 départements (Calvados, Orne et Sarthe).

Les 3 CADA représentent une capacité totale d'accueil de **411 places** dont **291 places** en Normandie (Alençon et Caen) et **120 places** en Pays de la Loire (Le Mans).

Les résidents sont hébergés dans des logements sociaux en diffus que nous captions auprès des différents bailleurs sociaux.

Aujourd'hui nous disposons d'un parc de **99 appartements** (dont 2 sur le dispositif ALT géré par le CADA 14).

L'ensemble de nos CADA compte **29 salariés** (27.40 ETP). Cela correspond à 1 ETP pour 15 résidents. Ce sont essentiellement des intervenants socio-éducatifs, mais chaque CADA compte aujourd'hui un chargé de gestion locative, un technicien de maintenance, un assistant de direction et un directeur. Le CADA du Mans compte également une juriste.

## Au niveau de l'accompagnement

En 2021, toujours dans un contexte marqué par la crise sanitaire, les CADA ont su faire face aux défis imposés par la pandémie. Un plan de continuité de l'activité (PCA) a été régulièrement actualisé par l'Association pour accompagner et protéger le public et les salariés.

Des campagnes de vaccination ont été menées in-situ en lien avec l'ARS et le SDIS. Cette démarche « d'aller vers » s'est avérée très positive avec une adhésion importante du public à la vaccination.

Durant l'année 2021, nous avons également relevé une augmentation des conflits dans les co-hébergements.

## Les chiffres clés

### Nationalités hébergées en 2021 :

Tous CADA confondus, ce sont **49 nationalités représentées**, ce qui est équivalent à l'année 2020. Les nationalités les plus présentes dans nos structures sont les nationalités **Afghane** (8,72% des personnes accueillies), **Albanaise** (7,76%), **Congolaise** (6,81%), **et Géorgienne** (6,66%), ce qui est assez proche de 2020. Ces 4 nationalités ne représentent que 30% des personnes accueillies, ce qui montre bien une représentation très diffuse des nationalités. Dans l'Orne nous notons une surreprésentation des nationalités Albanaise et Algérienne et le retour des personnes de nationalité Afghane suite à la levée de l'interdiction d'accueillir par la Préfecture de l'Orne. Dans la Sarthe nous notons que ce sont les nationalités Guinéenne, Géorgienne et Erythréenne qui sont les plus représentées et dans le Calvados Erythréenne, Albanaise, Algérienne et Guinéenne. Ces données peuvent être mise en lien avec le contexte géopolitique mondial ainsi que l'application des politiques publiques liées à la gestion des migrants.

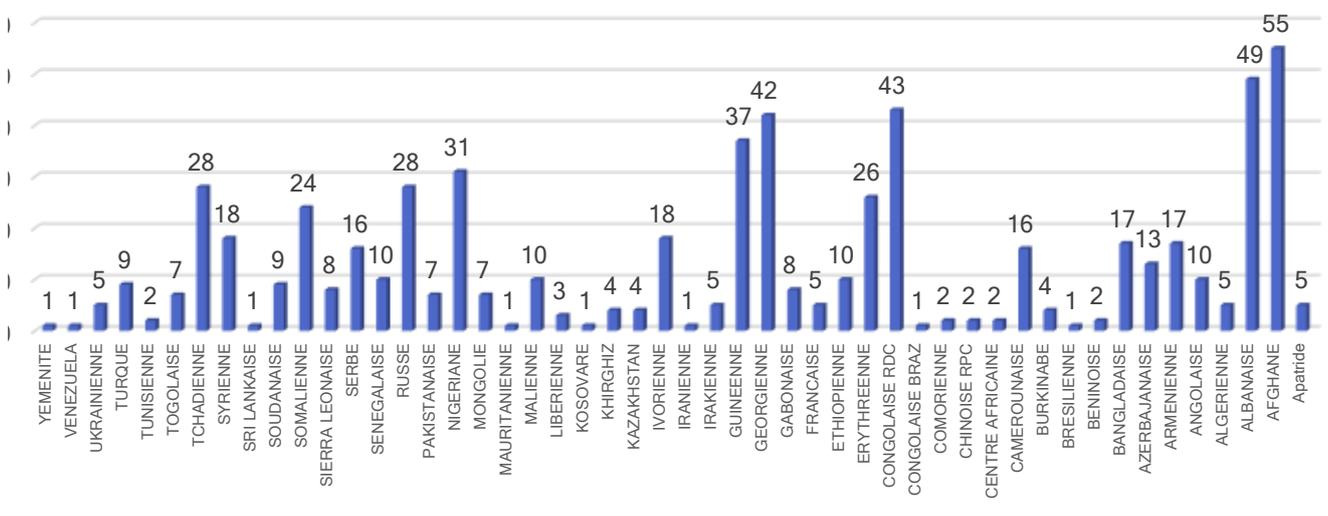
Nous constatons par ailleurs sur 2021, comme sur 2020, la présence de problématiques santé chez les personnes accueillies. Certains sont porteurs de pathologies lourdes, invalidantes, nécessitant un accompagnement renforcé et des soins importants. D'autres nécessitent un suivi psychologique voir psychiatrique en raison des événements traumatiques auxquels ils ont été confrontés. Toutefois, la

réponse sanitaire n'est pas toujours possible au niveau local (absence d'interprète, manque de formation...).

Les CADA ont accueilli des familles dans le cadre de l'opération APAGAN (Exfiltration des Afghans suite à la prise de Kaboul par les talibans). Ces accueils ont été vécu difficilement par les familles et les équipes. La majorité d'entre eux étant issue des classes moyennes / supérieures, les conditions d'hébergement en CADA ont été mal acceptées.

La question du déclassement s'est très vite posée chez ces familles avec son lot de déception et de désillusion.

Représentation des nationalités des résidents  
tous CADA confondus 2021



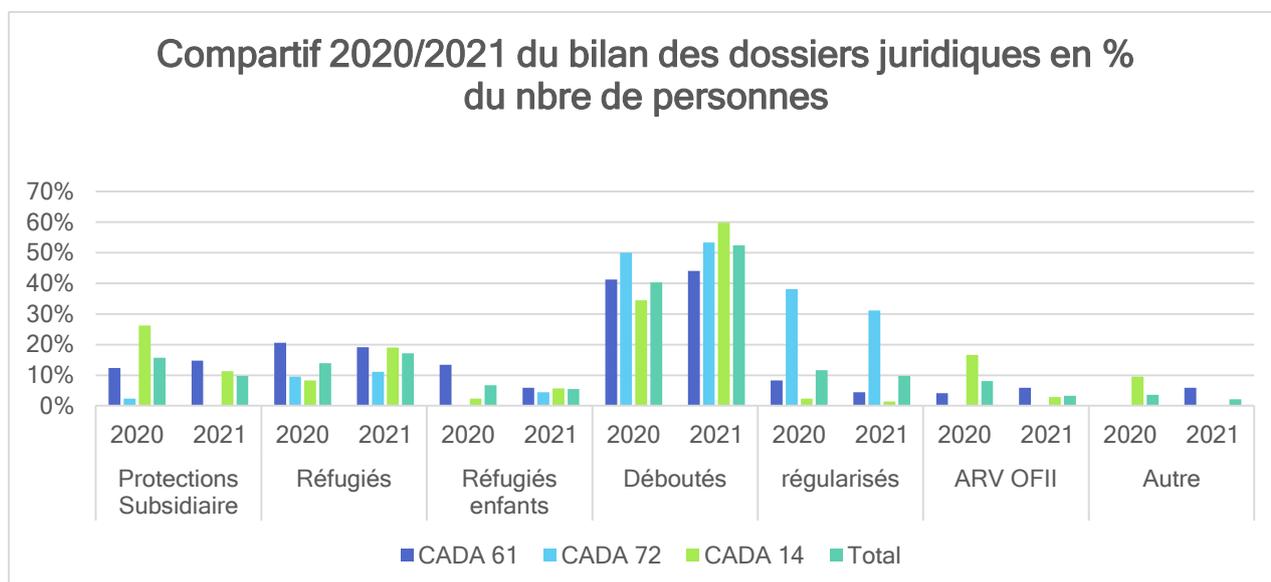
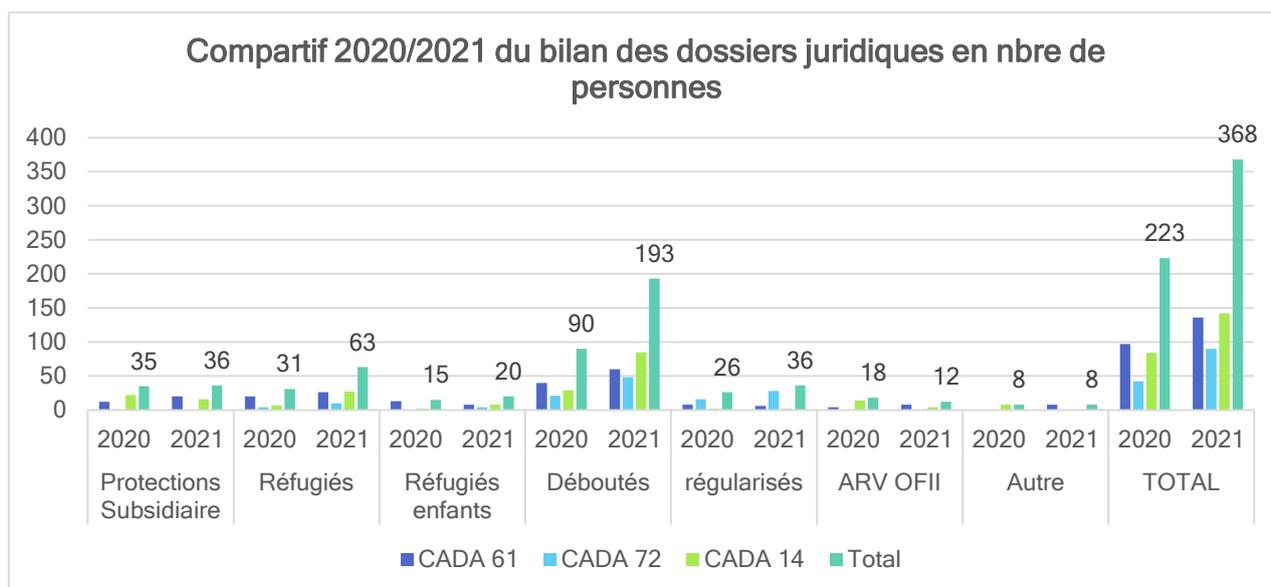
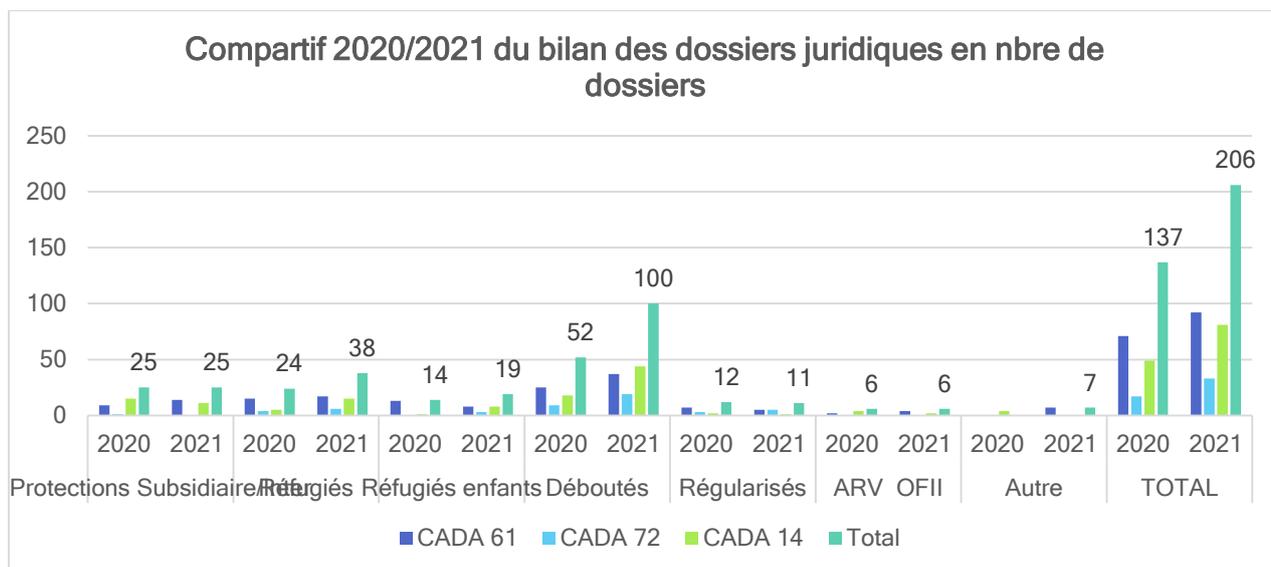
### Bilan des dossiers juridiques :

Au total se sont **206 dossiers** qui ont été traités en 2021 contre 137 en 2020 et 328 en 2019.

La crise sanitaire a continué à impacter le traitement des dossiers. En nombre de personnes, on voit une évolution d'autant plus importante puisque ce sont les dossiers de **368 personnes** en 2021 contre 223 en 2020 qui ont été traités.

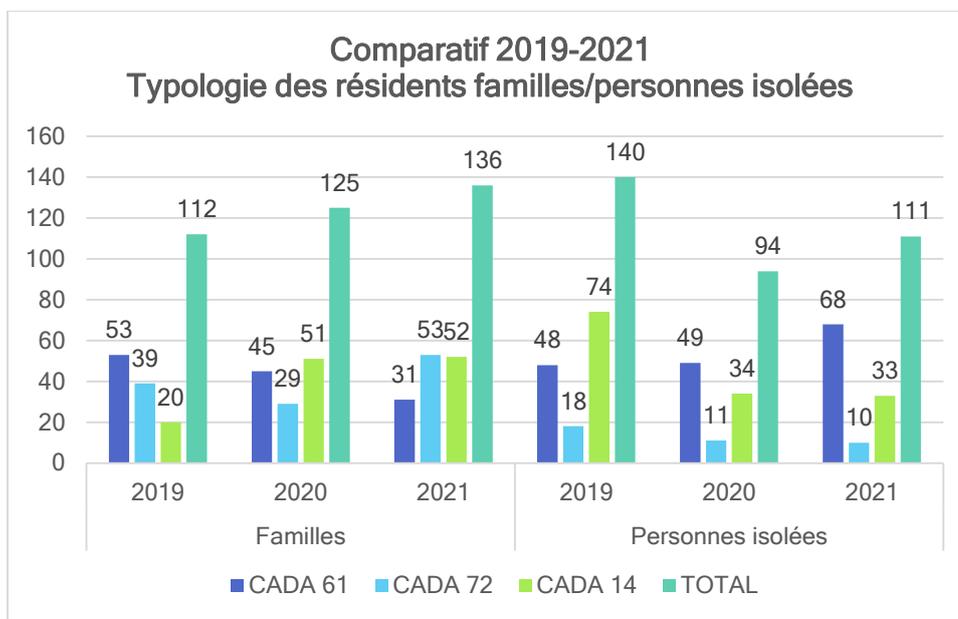
On note un nombre stable de personnes ayant obtenu une protection subsidiaire, du nombre de personnes régularisées et des aides au retour volontaire, et une très forte augmentation du nombre de personnes déboutées (elles ont plus que doublé entre 2020 et 2021).

En pourcentage, on note comme en 2020 qu'une très grande majorité des personnes accueillies dans nos CADA sont déboutées du droit d'asile avec une proportion encore plus marquée en 2021 (52% en 2021 contre 40% en 2020).

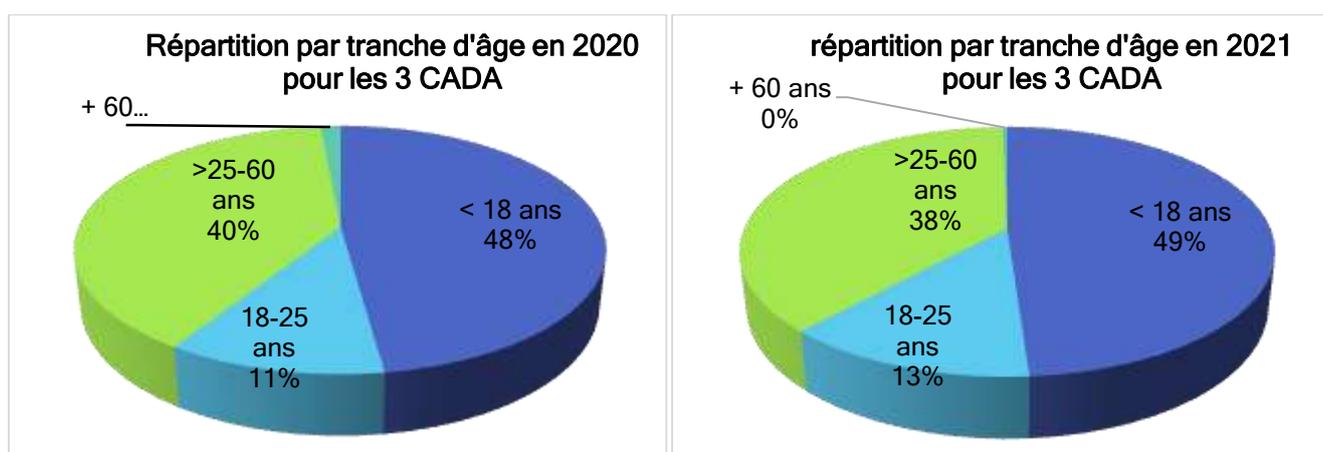


## Typologie des personnes accueillies :

En 2021, les CADA ont accueilli **136 familles** (125 en 2020) et **111 personnes isolées** (94 en 2020). On note une augmentation constante du nombre de familles depuis 2019 (112 en 2019, 125 en 2020 et 136 en 2021), et une nette diminution du nombre de personnes isolées entre 2019 et 2020 (140 en 2019 et 94 en 2020), tendance qui s'inverse en 2021 avec 111 personnes isolées.

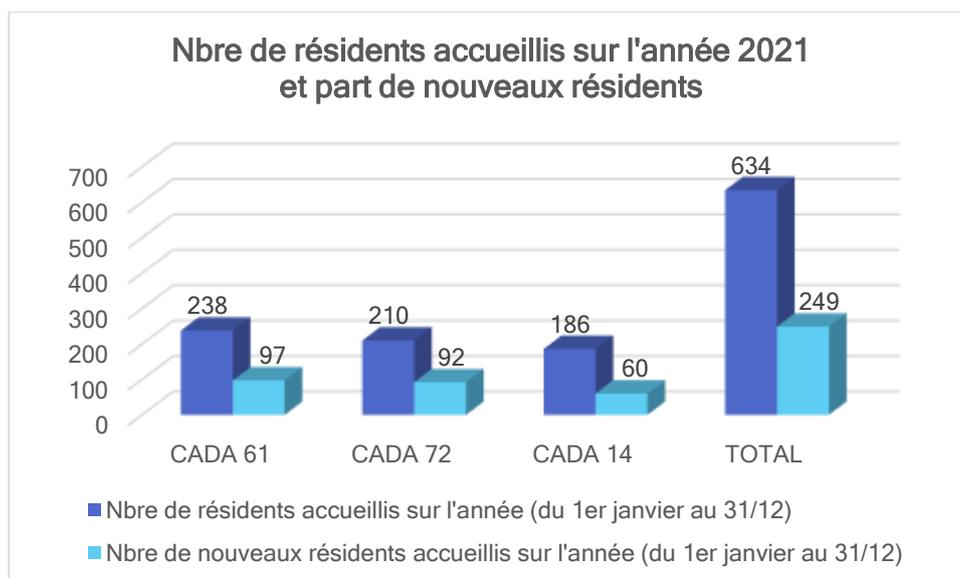


Au niveau de l'âge des résidents, on note une répartition quasi identique à 2020 avec une légère progression des moins de 25 ans par rapport à 2020.



## Nombre d'accueils et de sorties :

Sur l'ensemble de l'année 2021, toutes structures confondues, nous avons hébergé dans nos Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile **634 personnes** (contre 551 en 2020) dont **249 nouveaux résidents** (contre 177 en 2020). Nous revenons donc à une situation quasi identique à celle de 2019, ce qui s'explique par l'amélioration de la situation sanitaire.

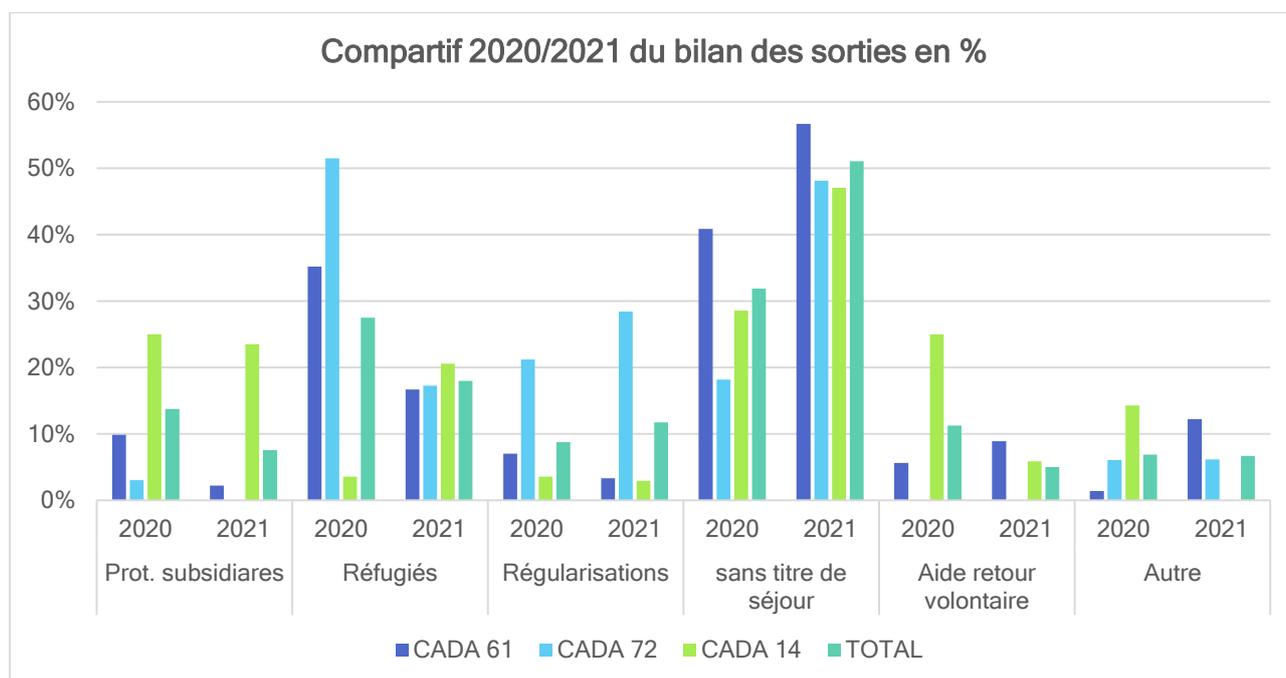
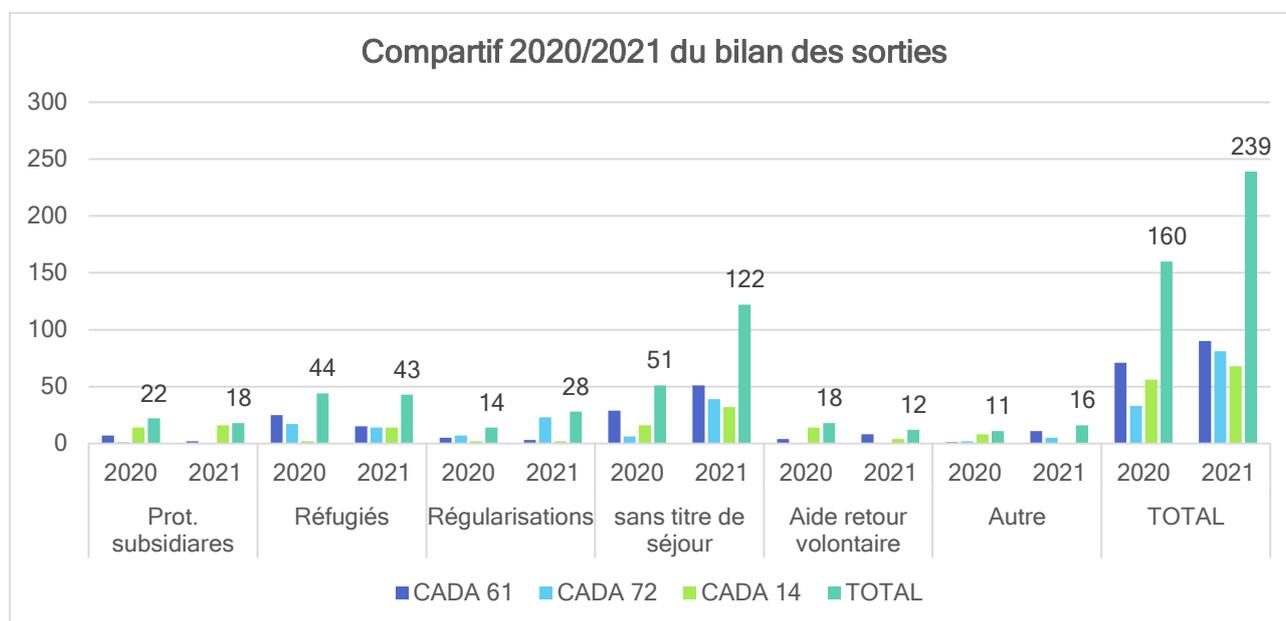


**Le taux d'occupation moyen** de nos CADA s'élève à **94%** ce qui est légèrement inférieur à l'année 2020 où il était de 96,5%. Nous notons un très fort taux d'occupation pour le CADA de la Sarthe (96,5%), suivi du CADA du Calvados avec 94,5%. Seul le CADA de l'Orne connaît un faible taux d'occupation en 2021 à 90,5%, dû essentiellement à une baisse sensible des orientations de l'OFII sur le premier semestre 2021, la délivrance tardive de décisions de sorties, et des travaux de rénovation des appartements.

Nous notons une **rotation du public** toujours plus importante dans les CADA qui s'élève à une moyenne de **60%** pour les trois CADA alors qu'il était de 40% en 2020. Le taux de rotation est plutôt faible au sein du CADA du Calvados (46%), plutôt élevé au sein du CADA de l'Orne (61%) et très élevé au sein du CADA de la Sarthe (72%) La rotation est telle qu'il est difficile d'atteindre les objectifs de taux d'occupation qui sont de 97%.

Au niveau des sorties, on note une légère baisse entre 2020 et 2021 du nombre de protections subsidiaires, du nombre de réfugiés et d'aides au retour volontaire pour l'ensemble des CADA. On note également une augmentation du nombre de régularisations, mais surtout une augmentation

très significative des sorties sans titre de séjour (122 en 2021 contre 51 en 2020). Les sorties sans titre de séjour représentent la majorité des sorties des CADA en 2020 comme en 2021, mais avec une nette accentuation en 2021 (51% contre 32% en 2020).



## Chiffres clés des CADA :

### *Chiffres clés du CADA d'Alençon :*

- ⇒ Taux d'occupation 2021 : 90.45% (91,15% en 2020)
- ⇒ Taux de rotation : 61.11% (44,14% en 2020)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2021 : 238 personnes (215 en 2020)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 : 133 personnes
- ⇒ Nombre de journées : 53 486
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 594 jours en 2021
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 34

### *Chiffres clés du CADA de Caen:*

- ⇒ Taux d'occupation 2021 : 95%
- ⇒ Taux de rotation : 45%
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2021 : 186 personnes, 85 ménages
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 : 122 personnes, 56 ménages
- ⇒ Nombre de journées : 44549
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 552 jours
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 31

### *Chiffres clés du CADA du Mans :*

- ⇒ Taux d'occupation 2021 : 96.43% (104,2% en 2020)
- ⇒ Taux de rotation : 72.08 % (25.41% en 2020)
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2021 : 210 personnes (150 en 2020), 63 ménages (40 en 2020)
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2021 : 129 personnes (120 en 2020), 39 ménages (31 en 2020)
- ⇒ Nombre de journées 2021 : 42 237 (45 664 en 2020)
- ⇒ Durée moyenne de séjour 2021 : 556 jours (610 en 2020)
- ⇒ Nombre de nationalités représentées 2021 : 28 (20 en 2020)

## Situation des résidents :

Entre 2020 et 2021, on note que le **nombre de réfugiés de plus de 6 mois** est toujours **quasiment inexistant** (2 en 2020 et 3 en 2021).

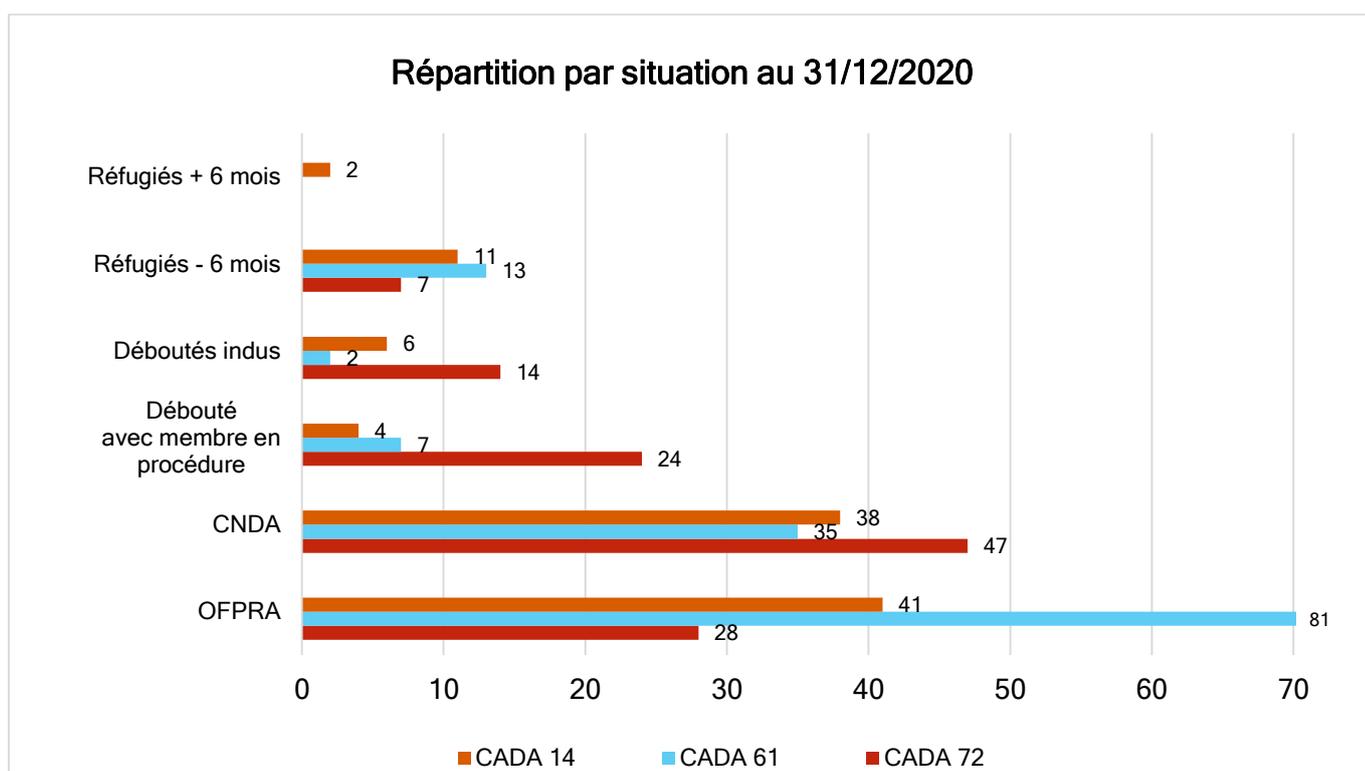
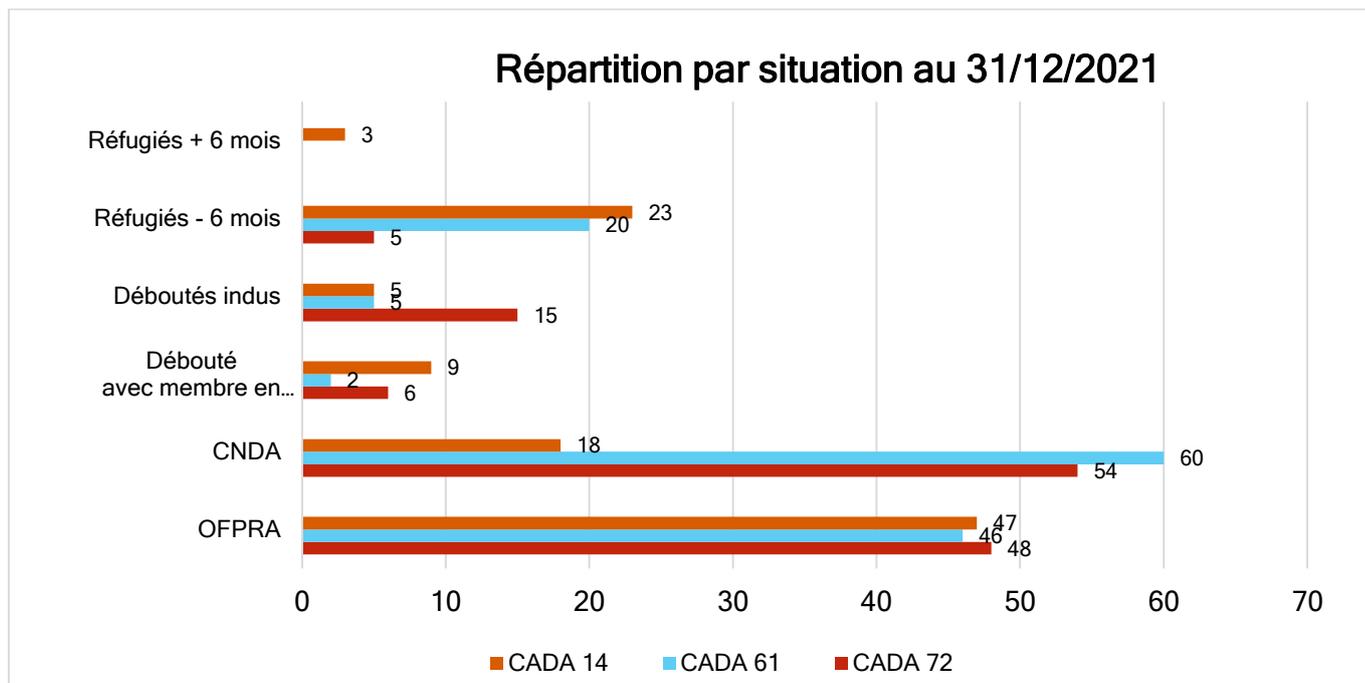
Au niveau du nombre de **réfugiés de moins de 6 mois** au 31/12, on note une **augmentation de leur nombre** qui passe de 31 personnes en 2020 à 48 personnes en 2021. Cette augmentation est plus significative au sein de nos CADA de Normandie (Orne et Calvados).

Le nombre de **personnes déboutées en situation indue** au sein de l'ensemble de nos CADA est **plutôt stable** entre 2020 (22 personnes) et 2021 (25 personnes).

Par contre, le nombre de **personnes en situation indue avec un membre de leur famille en procédure** a très **nettement diminué** entre 2020 et 2021, passant de 35 personnes en 2020 à 17 personnes en 2021 au niveau de l'ensemble de nos CADA.

En ce qui concerne les **recours CNDA**, on note une **légère augmentation** du nombre de personnes en cours de procédures sur l'ensemble de nos CADA (120 en 2020 et 132 en 2021). La situation est très différente au sein des trois CADA. LeCADA du Calvados connaît une forte diminution du nombre de personnes en cours de procédure CNDA entre 2020 et 2021 (-20 personnes), là où leur nombre a quasiment doublé au sein du CADA de l'Orne, passant de 35 à 60 personnes. Quant au CADA du Mans, on perçoit une légère augmentation de leur nombre entre 2020 et 2021, passant de 47 à 54 personnes.

Enfin, en ce qui concerne les **personnes en cours de procédure OFPRA**, on note qu'elles sont en **légère diminution** sur l'ensemble de nos CADA (150 en 2020 contre 141 en 2021) avec des disparités notables. En effet, on note une diminution significative au sein du CADA de l'Orne, passant de 81 personnes en 2020 à 46 en 2021, une très légère augmentation au sein du CADA du Calvados (41 personnes en 2020 contre 47 en 2021) et une forte augmentation au sein du CADA de la Sarthe (28 personnes en 2020 contre 48 en 2021).



## Nombre de personnes indues :

*(Toutes personnes maintenues au-delà du délai légal).*

Au niveau de la région Normandie, l'instruction ministérielle du 3 novembre 2020 concernant la sortie des demandeurs d'asile déboutés et des bénéficiaires de la protection internationale précisant qu'aucune sortie des hébergements ne peut être envisagée s'il n'y a pas de solution d'hébergement

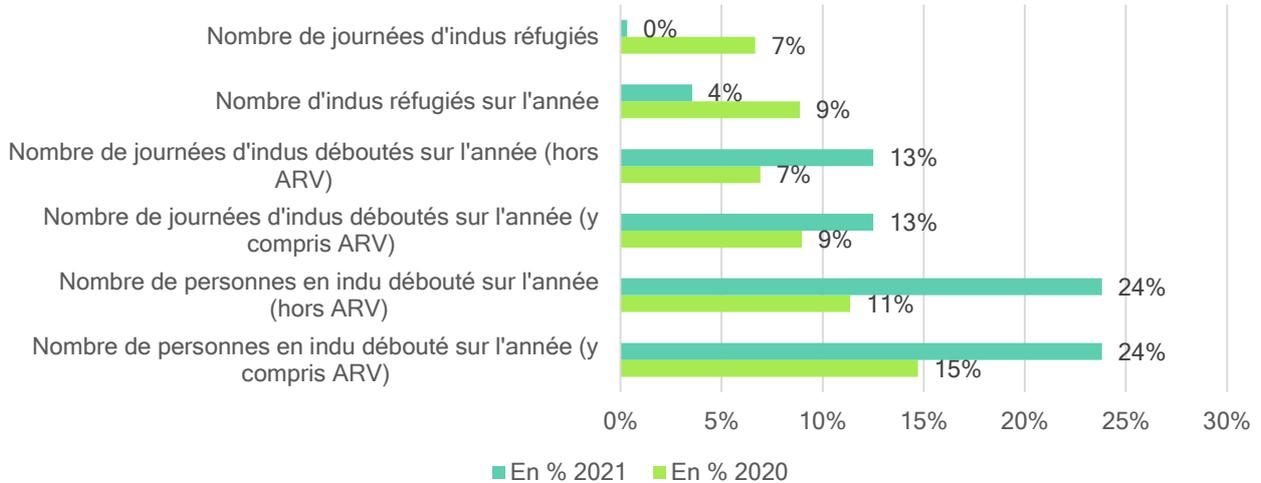
stable jusqu'au 31/07/2021, a eu un impact très fort sur l'évolution du nombre de journées liées à des personnes en situation indue, et notamment pour les personnes en situation indue déboutées du droit d'asile.

En 2021, le nombre de **journées liées à des personnes en situation indue débouté du droit d'asile a très nettement augmenté** au sein de l'ensemble de nos CADA avec **une hausse de 27,54%** par rapport à 2020. En effet, nous sommes passés de 13 142 jours en 2020 à 16 761 jours en 2021 (**y compris ARV**). Cela représente 146 personnes en 2021, contre 78 personnes en 2020, **soit 13% des personnes accueillies**. Seul le CADA de l'Orne connaît une diminution très importante du nombre de journées liées à des personnes en situation indue débouté y compris ARV, passant de 9% en 2020 à 1,79% en 2021.

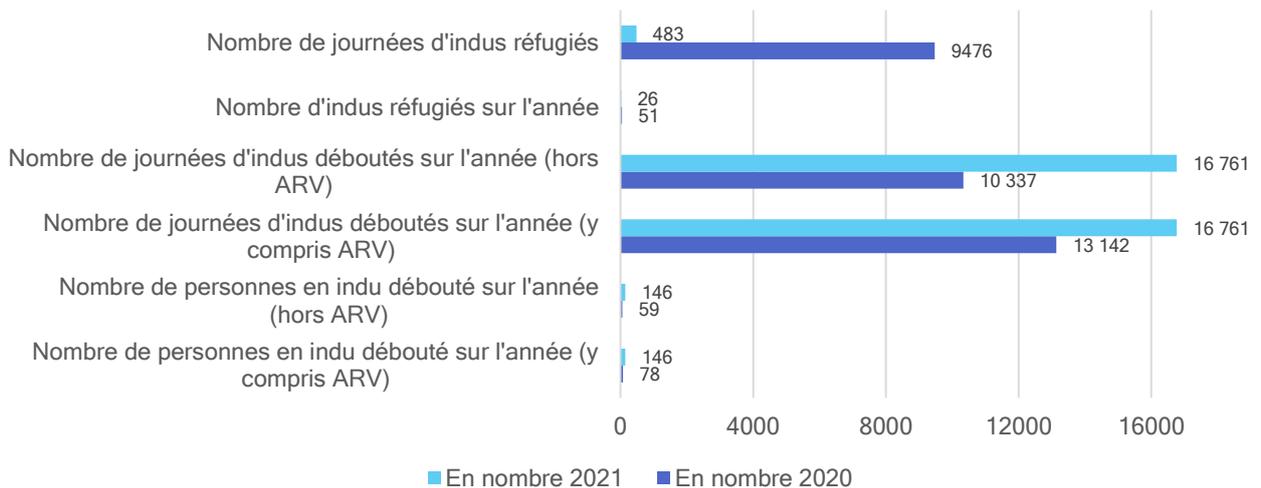
**Hors ARV**, cela représente 16 171 journées en 2021 contre 10 337 journées en 2021 pour l'ensemble de nos CADA, soit **une hausse de 56,44%**. En nombre de personnes on passe de 59 personnes en 2020 à 146 personnes en 2021, **soit 13% des personnes accueillies**. Là encore, seul le CADA de l'Orne connaît une diminution très importante du nombre de journées liées à des personnes en situation indue débouté hors ARV passant de 8% en 2020 à 1,79% en 2021.

Par contre, au niveau du nombre de **journées liées à des personnes en situation indue réfugié**, nous notons une **très forte diminution** au sein de l'ensemble de nos CADA **(-94,9%)** avec 26 personnes pour 483 jours en 2021 contre 51 personnes pour 9476 jours en 2020, **soit 9% des personnes accueillies**.

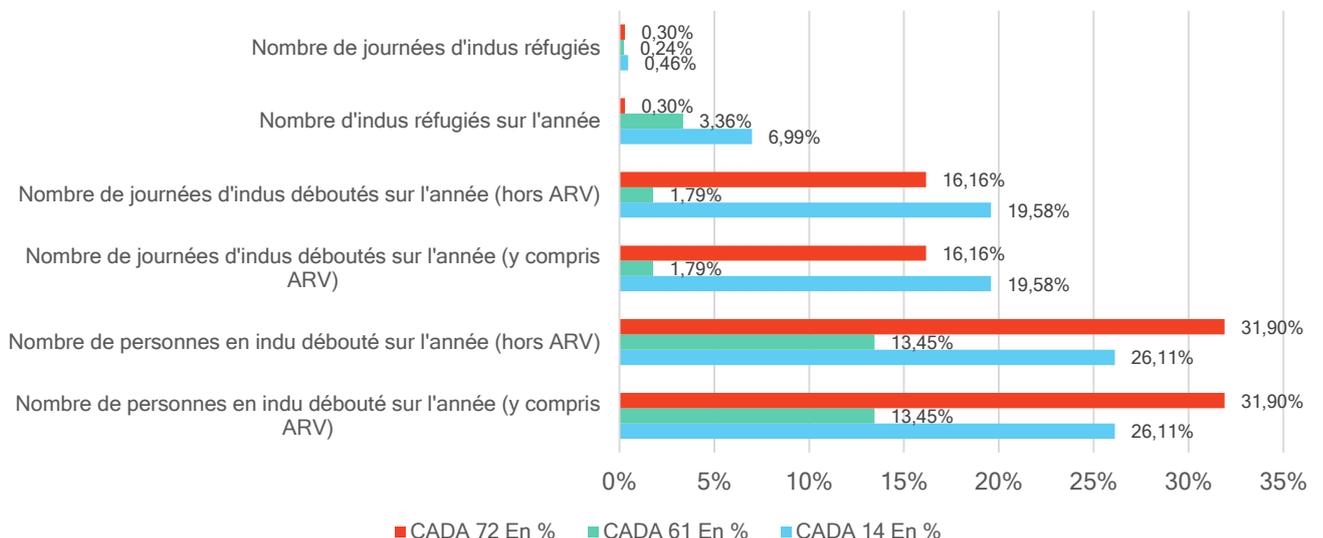
### Evolution des situations indues 2020/2021 en % par rapport au nombre de personnes accueillies



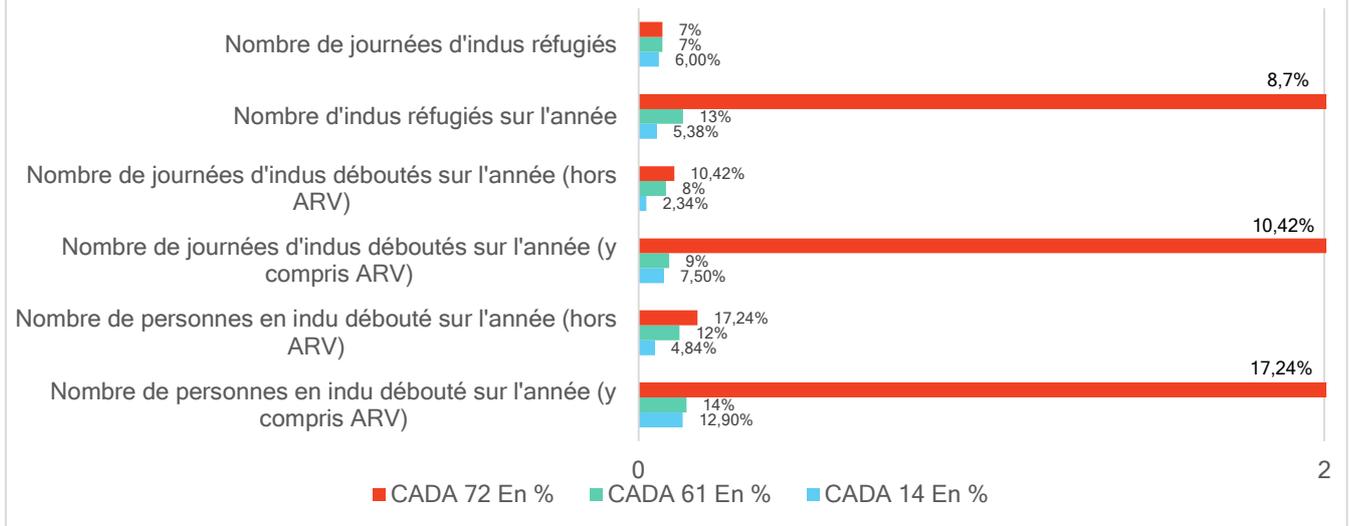
### Evolution des situations indues 2020/2021 en nombre



### Focus sur les situations indues en 2021 par CADA



### Focus sur les situations indues au 31/12/2020 par CADA



### Les temps forts :

Sur l'ensemble de nos CADA, nous avons poursuivi la mise en conformité suite à l'inspection des tutelles : inventarisation du matériels, mise en place des astreintes de niveau I et II, formalisation de nos procédures. Nous avons également déployé un nouvel outil de gestion du temps et des plannings (Octime).

Dans un contexte de crise sanitaire durable, nous avons dû réinventer nos méthodes de travail pour accompagner nos usagers dans cette période difficile. Nous avons notamment mis en place le télétravail et développé de nouvelles manières de communiquer avec nos résidents (via WhatsApp notamment). Avec une législation en constante évolution et les situations complexes de nos usagers, chaque jour nous avons relevé de nouveaux défis pour les aider et les accompagner.

#### CADA D'ALENÇON

Poursuite de **Temps institutionnels** :

- Réunion fluidification 1 fois par trimestre avec la DDETSPP-partenaires-opérateurs asile.
- Commission emploi réfugiés 1 fois par mois (favoriser l'intégration socio-professionnelle des BPI) animée par la DIRECCTE et les services de la DDETSPP. Sont présents : les opérateurs asile, les missions locales, les services de Pôle Emploi, le Conseil Départemental.
- Reprise des rencontres partenaires le mardi de 11h à 12h.

**Reprise progressive des temps collectifs – animations**

- Poursuite des ateliers ménages organisés par la chargée de gestion locative (remise d'un guide-explications).
- Présentation de la scène nationale.
- Reprise des sorties extérieures sur la période estivale (sortie mer, Sillé le Guillaume...).
- Annulation de l'arbre de Noël – distribution de chocolat + cadeaux pour les enfants.
- Poursuite du crédit loisir pour favoriser l'accès à la culture et au sport.

Ces temps collectifs sont l'occasion de « sortir » du cadre formel du CADA et de favoriser les liens « parent-enfant », « co-hébergé ».

### CADA DU MANS

- Intervention de bénévoles au sein du CADA pour des cours de français en individuel auprès des usagers.
- Apport par le CADA d'une aide financière aux ménages qui souhaitent pratiquer une activité (loisir, sportive...). En 2019, 11 ménages ont pu bénéficier de cette aide soit 23 personnes.
- Mise à disposition de deux intervenants socio-éducatifs du CADA au centre social du quartier « le kaléidoscope » pour des actions partenariales : « virgule », lieu d'accueil enfants parents (90h annuelles) et « la parenthèse », dispositif d'actions d'animations famille (100h annuelles). Ce partenariat permet d'une part aux professionnels de travailler en réseau et d'autre part de faciliter l'accès des résidents du CADA à ces dispositifs.

#### *Temps institutionnels :*

- Commission réfugiés à la DDETS en présence de nombreux partenaires de l'insertion et les autres associations de la demande d'asile. Organisée mensuellement par la DDETS
- Commission indue organisée entre le CADA et la DDETS qui permet d'avancer sur les situations des personnes en indu sur le CADA. Cette réunion est mensuelle.
- Mise en place d'une réunion avec la préfecture et la DDETS pour aborder les situations les plus complexes. Celle-ci permet une plus grande réactivité dans les réponses apportées aux dossiers.
- Une réunion « Inter-CADA » à laquelle participe directeurs et administrateurs des CADA des différentes associations mancelles.

### CADA DE CAEN

- Reprise des ateliers d'animation par la chargée de gestion locative auprès des résidents dans chaque appartement.
- Distribution des cadeaux et du chocolat aux résidents du CADA dans nos locaux pour Noël.
- Mise en place de l'analyse de la pratique professionnelle.

## Les perspectives 2022

### CADA D'ALENÇON

- Stabiliser l'équipe.
- Réfléchir à un autre mode de participation des usagers (questionnaire).
- Poursuivre le travail engagé sur la diminution du nombre de personnes indues.
- Poursuivre le développement des partenariats – conventions.
- Relancer les contacts pris avec la scène nationale 61 + la luciole (ouverture sur l'extérieur à reprendre).
- Relancer la réflexion sur le déménagement des bureaux du CADA (soumis à la validation de nos tutelles).
- Poursuivre la démarche qualité et faire vivre le PAQ (plan d'action qualité).
- Poursuivre le travail engagé autour des QR code pour l'entretien des logements (tutos en ligne pour favoriser l'utilisation de l'électroménager...)
- Poursuivre le travail d'équipement des logements et les travaux de rénovation pour garantir des conditions d'accueil dignes.

## CADA DU MANS

- Stabiliser l'équipe.
- Pérenniser l'équilibre financier retrouvé.
- Maintenir la réduction du taux d'indu.
- Poursuivre l'étiquetage de l'ensemble du matériel du CADA suite à l'inventorisation de 900 produits en 2020.
- Poursuivre le travail auprès des ménages sur le suivi de la consommation des fluides.
- Poursuivre le travail d'équipement des logements, afin de garantir à chacun des conditions dignes et sécurisées et l'harmonisation des logements en choisissant la qualité au prix minimal.
- Trouver un local pour l'agent de maintenance qui lui permettrait d'avoir un atelier pour travailler dans les meilleures conditions et un lieu de stockage.
- Poursuivre le travail sur le livret d'appartement « Bien vivre » à destination des résidents. Celui-ci a pour but de les sensibiliser sur la gestion d'un logement (entretien du logement, présentation de produits écologiques et peu coûteux, démonstration de « bons gestes » de ménage, tri sélectif...).

## CADA DE CAEN

- Consolider l'équipe.
- Mettre en place tout ce qui était envisagé l'année dernière que nous n'avons pas pu concrétiser pour des raisons sanitaires, et notamment :
  - o Organiser des rencontres avec les résidents au sein du CADA pour partager un moment convivial autour de divers thèmes (Santé, Hygiène, Fripe-Nippe...).
  - o Mettre en place des informations collectives et ateliers, en fonction des besoins recensés (produits ménagers naturels, informations sur les accidents domestiques, l'allaitement, le soutien à la parentalité...). Faire intervenir les partenaires (PMI...), dans nos locaux, pour informer les résidents.
  - o Poursuivre le travail d'ouverture sur l'extérieur en multipliant les partenariats, et surtout en se faisant identifier sur les différents territoires où sont hébergés les résidents.
  - o Travailler en collaboration avec les associations caritatives.
  - o Développer les activités culturelles avec les associations de quartier.
  - o Mettre en place un réseau de bénévoles, au sein du CADA, notamment pour les cours de français.
  - o En fonction des résidents volontaires, renouer le partenariat avec « Solidarité Foot » de la Butte, qui propose aux résidents des différentes structures d'hébergement de participer au tournoi de foot pendant l'été.
  - o Organiser des journées porte ouverte en y impliquant les partenaires autour des thèmes et activités qui touchent nos résidents. L'objectif étant de faire connaître les différents partenaires aux résidents en abordant des sujets qui pouvaient les toucher et en un second temps permettre aussi à notre établissement de développer et renforcer ses relations avec les partenaires. Cela permettrait également de renforcer notre accompagnement et notre relation avec les résidents, en les rencontrant hors cadre des rendez-vous. A travers ce genre d'ateliers ou visites à domicile, on crée de nouvelles choses avec les résidents et on en apprend davantage sur eux et ils peuvent se sentir plus à l'aise pour échanger avec l'ensemble de l'équipe et créer du lien avec les autres résidents.

## HABITAT JEUNES

Dans un contexte de développement permanent, ALTHÉA continue d'apporter des réponses aux besoins des publics et des acteurs politiques de divers territoires.

Sa branche Habitat Jeunes est, aujourd'hui, le principal acteur départemental pour le logement temporaire des jeunes. Ce service regroupe, actuellement, **8 structures d'hébergement** sur 7 communes de l'**Orne** et 1 structure sur le département du **Calvados**.

Il totalise **216 logements** (265 places) répartis comme suit :

- le FJT (résidence sociale) d'Alençon : 98 logements (125 places) et ses 2 antennes rurales : la maison des apprentis et des stagiaires de Courtomer (5 studios meublés) et la micro-résidence de Moulins la Marche (4 studios).
- le FJT (résidence sociale) de la Ferté Macé : 24 studios meublés et équipés (30 places), et 1 logement en diffus.
- Le FJT (résidence habitat jeunes du Perche) de Mortagne-au-Perche : 24 studios et une petite unité de 4 logements à Bellême.
- La résidence jeunes d'Alençon : 34 studios non meublés avec bail de droit commun. Résidence agréée par le CROUS, située sur même site que le FJT.
- et le FJT de Falaise : 22 studios (30 places).

L'ensemble des résidences sont, avant tout, inscrites dans un travail en réseau et en équipe avec les autres FJT du service Habitat Jeunes d'ALTHEA. Nous veillons à harmoniser nos pratiques, à renforcer la mutualisation et à dégager des outils communs appropriés à l'ensemble des sites. Le site principal d'Alençon assurant les fonctions de pilotage et de coordination centralise la très grande majorité des moyens.

ALTHEA est membre de l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) et de son entité régionale l'URHAJ qui regroupe des acteurs locaux œuvrant pour développer et proposer des solutions d'habitat adaptées aux mobilités des jeunes en :

- Accompagnant leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome ;
- Créant les conditions de leur autonomie sociale et économique ;
- Favorisant un environnement propice au développement, à l'épanouissement et à l'expression individuelle et collective.

Si la jeunesse est porteuse d'innovations, elle représente aussi pour beaucoup un temps de précarité et de mobilité choisie ou contrainte. Nos résidences Habitat Jeunes ont pour rôle d'accompagner les jeunes dans les différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations qui caractérisent la jeunesse et, plus généralement, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation. Et cela d'autant plus que l'autonomie « résidentielle » n'est plus nécessairement synonyme d'indépendance financière. Entre 16 et 30 ans, les jeunes connaissent des situations diverses et évolutives, leurs trajectoires géographiques, professionnelles et affectives ne sont pas linéaires mais constituées d'une succession d'étapes et d'épreuves auxquelles ils doivent donner cohérence.

En accord avec la pertinence de l'approche globale portée par notre réseau et union Habitat Jeunes, il s'agit de créer les conditions pour que les **425 jeunes accueillis**, par exemple, cette année au sein de nos structures construisent leur parcours de vie et une situation stable en ayant accès non seulement à un logement autonome, mais aussi à un ensemble de services destinés à favoriser leur accès à l'emploi, à la santé, aux transports et aux loisirs.

La première partie de ce rapport d'activité fait apparaître des données chiffrées et statistiques concernant les séjours et caractéristiques des jeunes accueillis structure par structure. Ces données nous permettant, ensuite, d'identifier des particularités afin de rester vigilants aux évolutions éventuelles.

La seconde partie, présente nos actions en termes de gestion locative.

L'équipe compte **13 salariés** (12.60 ETP) : 7 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur) répartis sur les 8 structures de l'Habitat jeunes et un technicien de maintenance, un assistant de direction et un directeur (sur le site d'Alençon).

## Les événements marquants de 2021

- Finalisation d'un protocole d'accord avec l'État concernant le remboursement de la dette de l'activité Habitat Jeunes envers l'activité CADA et démarrage des remboursements.
- Signature de la convention de gestion pour le futur FJT du Mêle sur Sarthe.

## Les chiffres clés

**Le nombre de jeunes accueillis en 2021 a fortement augmenté** au regard des deux dernières années. En globalisant l'ensemble de nos établissements FJT nous avons accueillis 392 jeunes. Ce nombre de résidents ne tient pas compte des jeunes hébergés au sein de notre résidence jeunes (hébergement avec bail de droit commun) située sur le même site et qui comporte 34 studios.

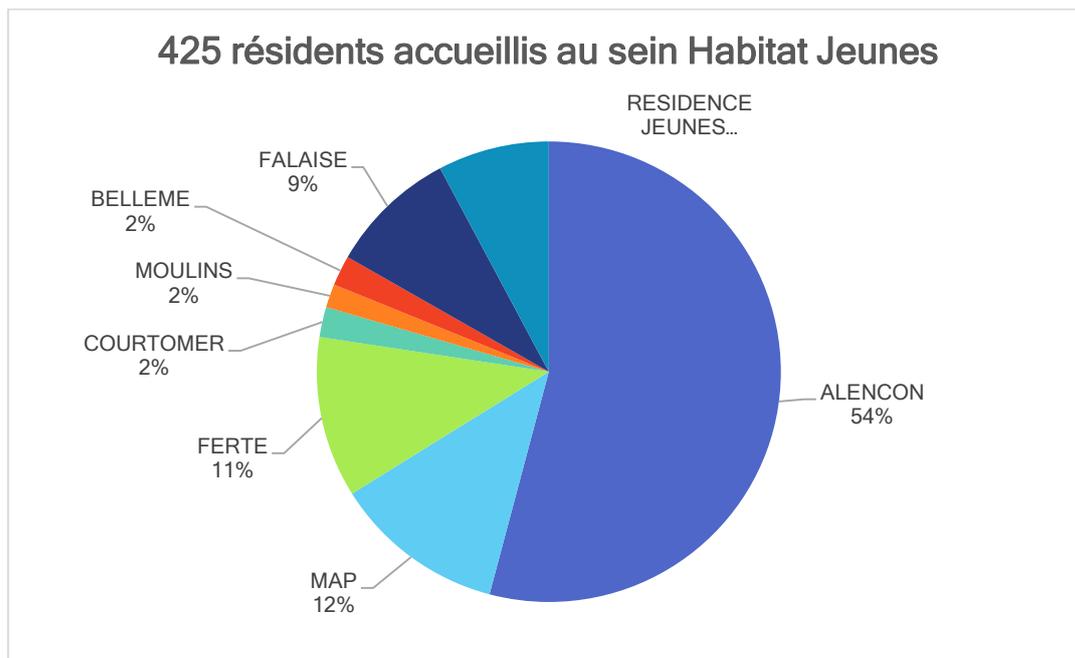
Si nous les comptabilisons, nous atteignons les **425 jeunes hébergés** (et accompagnés dans leurs démarches administratives). Cette évolution est en cohérence avec le développement de l'association et l'ouverture de nouvelles structures.

Cette augmentation significative concerne plus spécifiquement le site d'Alençon : 230 jeunes ont séjourné au sein du FJT contre 154 en 2020. Sur les 230 : 117 sont arrivés et 110 ont quitté la structure durant l'année. Cela est d'autant plus étonnant que nous avons « perdu » 20 places d'hébergement qui sont depuis 2 ans dédiées à l'hébergement et à l'accompagnement de jeunes Mineurs Non accompagnés. De même, nous observons une augmentation de la durée des séjours ce qui laisse moins de disponibilités pour de nouveaux arrivants. Ceci doit pouvoir s'éclairer en constatant également un nombre important de courts séjours.

Nombre de jeunes ayant séjourné dans nos établissements en 2021

FJT LANCREL	230
LA RESIDENCE JEUNES	33
COURTOMER	9
MOULINS LA MARCHE	7
Sous total ALENCON ET SES ANTENNES	246
FJT MORTAGNE	51
FJT BELLEME	7
Sous total PERCHE	58
	48
FERTE MACE	
FALAISE	38
<b>Total FJT HABITAT JEUNES Avec Résidence Jeunes</b>	<b>425</b>

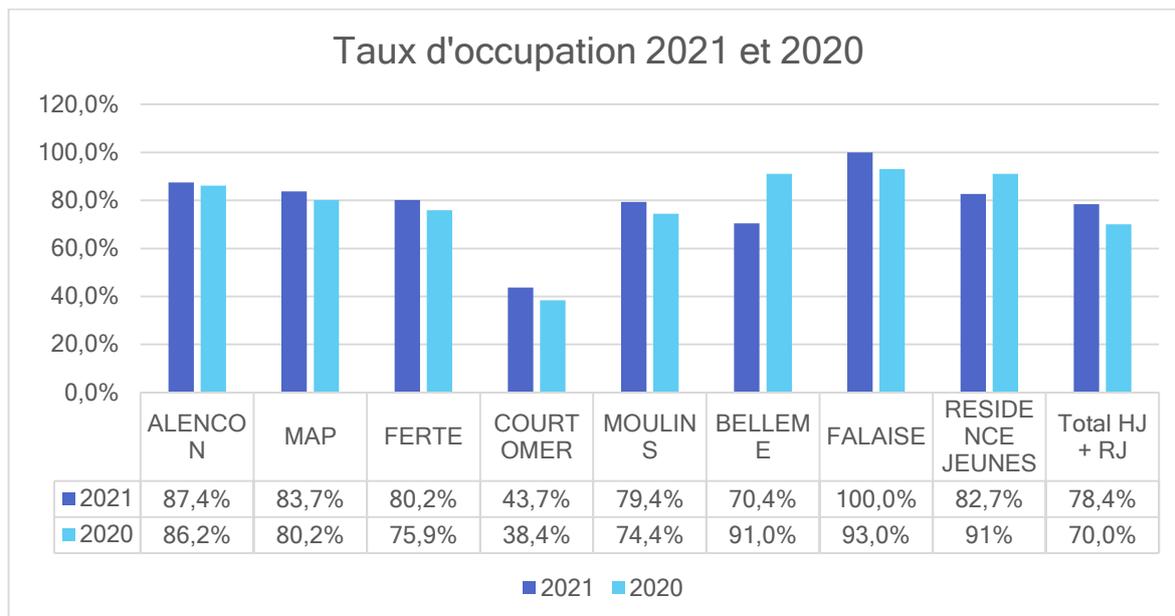
Sans grande surprise, **le site d'Alençon avec ses extensions** concentre à lui seul les **2/3** **des jeunes accueillis** et les résidences intermédiaires de capacités identiques se partagent le 1/3 restant.



Le taux d'occupation global du pôle Habitat Jeunes d'ALTHÉA, toutes structures confondues, est en nette augmentation **(+8.4%)** par rapport à 2020. En effet, il est passé de 70% en 2020 à **78,4% en 2021**. Cependant, ce taux d'occupation reste en deça du taux d'occupation de 2019 qui est notre dernière année de référence hors crise sanitaire qui était de 80,5%.

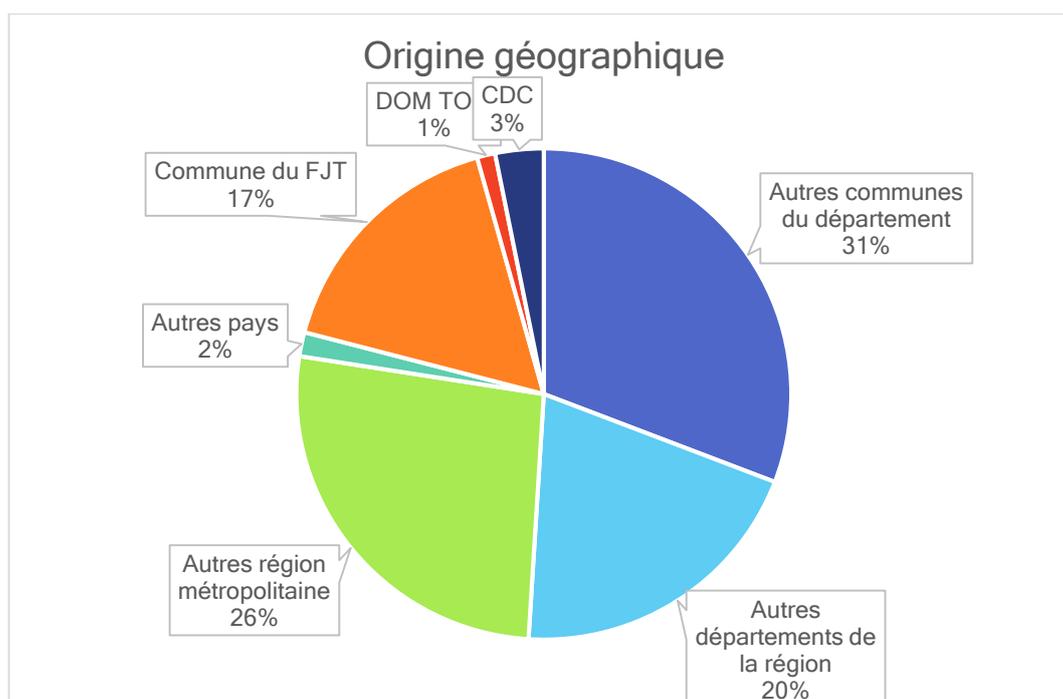
**En nombre de journées réalisées**, et donc de chiffre d'affaires, 2021 montre cependant une **nette progression par rapport à 2020** et dépasse même le réalisé de 2019.

Tous les taux d'occupation ont progressé en 2021 sauf ceux de Bellême, mais qui a un impact tout relatif puisqu'il correspond à 4 places d'hébergement, et de la Résidence Jeunes d'Alençon qui s'explique par des séjours étudiants plus courts du fait de l'évolution des cursus.



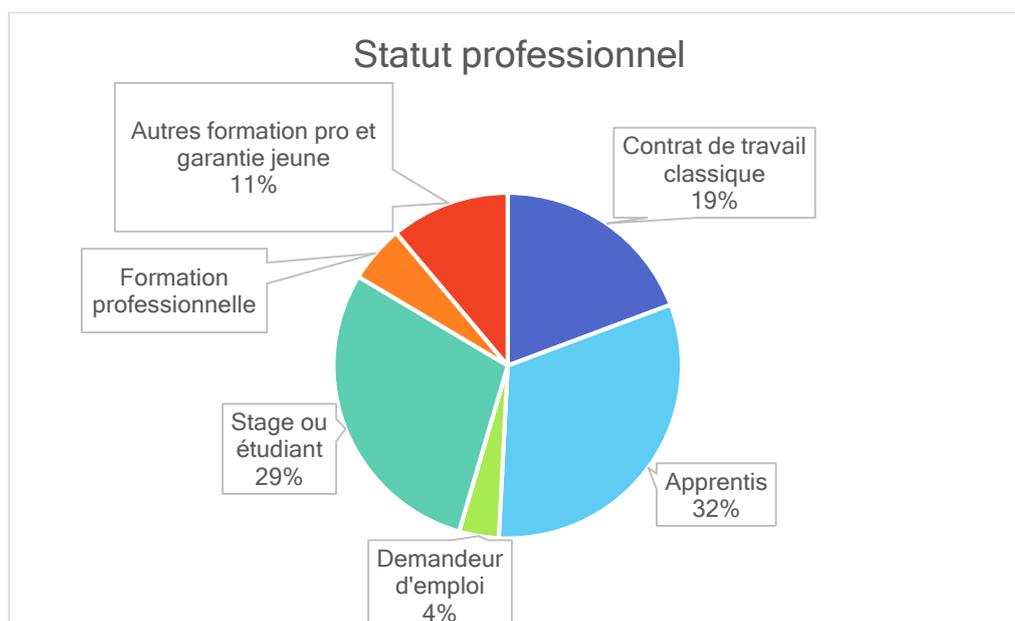
Comme le montre le graphique, **l'origine des jeunes accueillis** au sein des foyers jeunes travailleurs démontre bien leur besoin d'être mobile pour s'insérer professionnellement. Leurs provenances se répartie de la manière suivante :

- 20% arrivent du département ou de la CDC où est implanté le FJT ;
- 31% d'une autre commune du département ;
- 20% d'un autre département de la région ;
- 26% d'une autre région ;
- 3% des DOM-TOM ou de l'étranger.

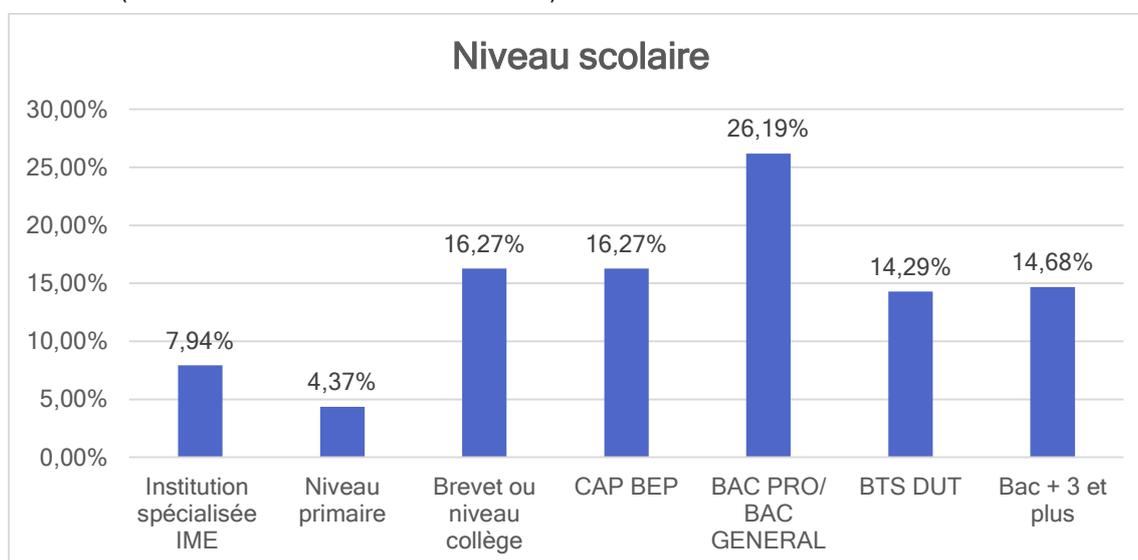


En ce qui concerne le **statut professionnel des jeunes**, il est à noter qu'à leur entrée en foyer jeunes travailleurs, **55 %** des jeunes sont **actifs et demandeurs d'emploi** répartis comme suit :

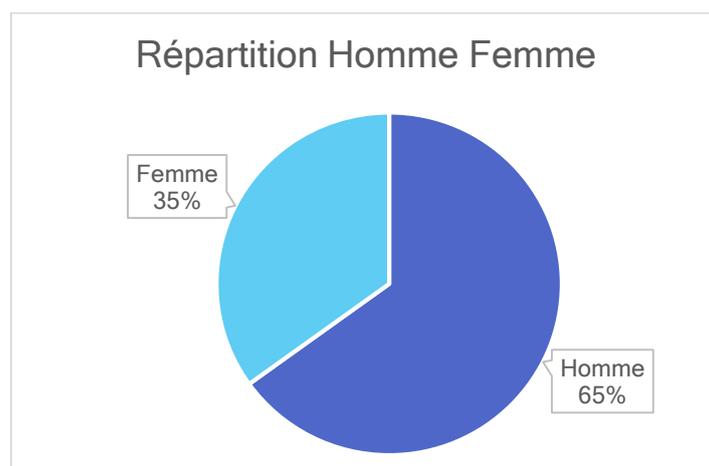
- 19 % sont des salariés classiques (CDD, CDI) ;
- 32 % sont en apprentissage ou en alternance (contrat pro...) ;
- 34 % sont en formation professionnelle ou en stage (y compris étudiants) ;
- 11 % sont dans des dispositifs de formation rémunérés telle que la Garantie Jeunes ;
- 4% sont demandeurs d'emploi.



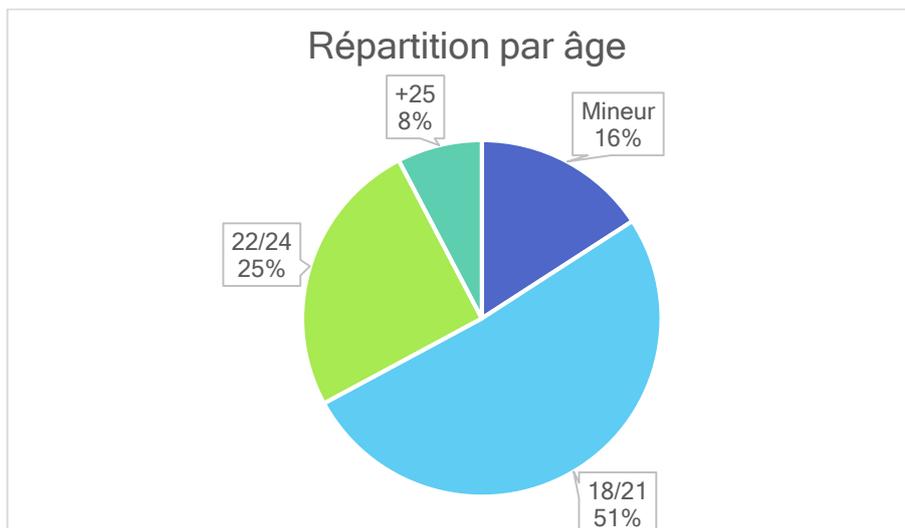
Pour ce qui est du **niveau scolaire**, il est à noter que **29%** des jeunes ont un **niveau équivalent ou inférieur à un brevet**, 16% ont un CAP/BEP et **55%** ont au **minimum un bac** (dont 29% un minimum de bac+2).



La répartition Hommes / Femmes au sein de nos foyers jeunes travailleurs reste très masculine avec **65%** d'hommes au sein de la population des jeunes accueillis. Cette forte majorité s'explique par le fait que les hommes sont les plus concernés par les formations en alternance et cela d'autant plus que les secteurs de formation les plus représentés sont traditionnellement masculins (boulangerie, métiers du bâtiment, agriculture...). L'accueil de nombreux étudiants sur Alençon, notamment la filière carrières sociale de l'IUT, permet de féminiser notre population.



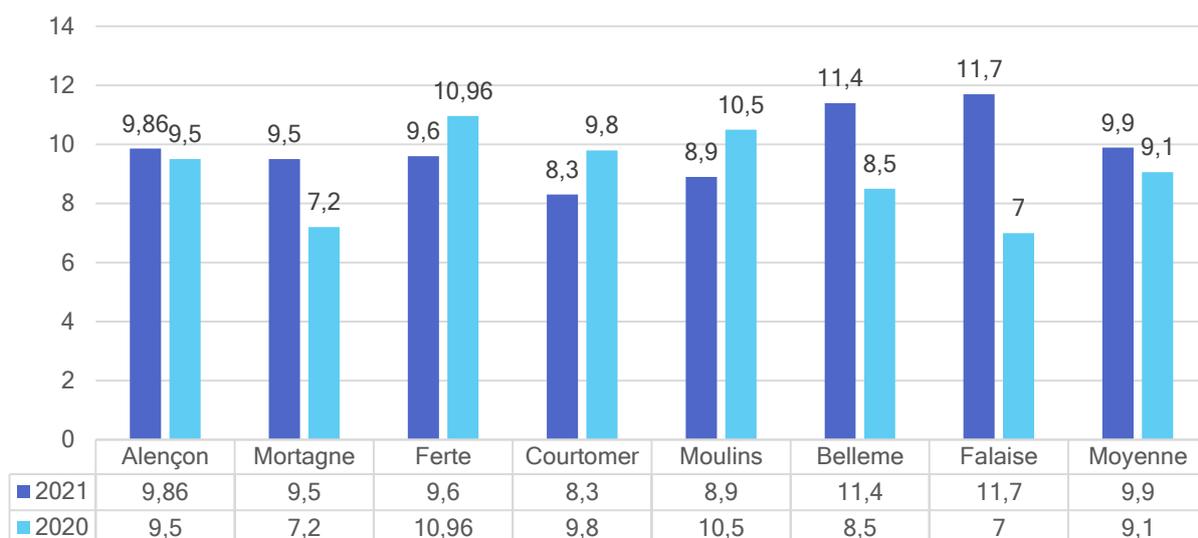
Les jeunes ont à **92%** entre 16 et 25 ans à leur arrivée au FJT et les plus nombreux sont les 18-21 ans. Les jeunes mineurs en 2021 sont essentiellement des apprentis et des étudiants démarrant leurs études supérieures. Nous donnons priorité aux plus jeunes, ce qui explique que les 26-30 ans ne représentent que 7% des entrants. Les plus âgés sont davantage représentés sur la période estivale où nous proposons nos logements vacants à des saisonniers, des intérimaires de passage sur le territoire ou bien à des jeunes qui viennent de signer un CDI, le temps d'effectuer une période d'essai et de confirmer leur volonté de s'installer sur le territoire.



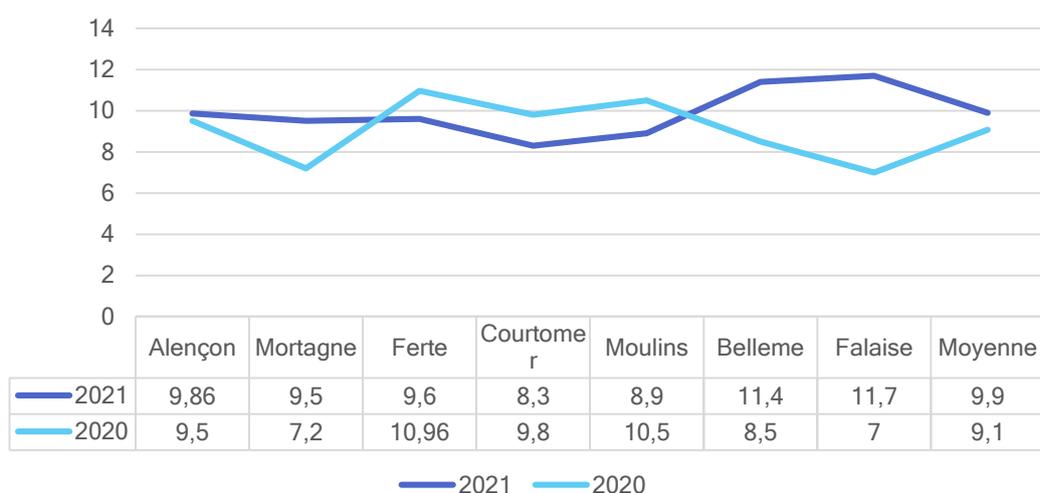
La durée moyenne de séjour frôle dorénavant les **10 mois** sur l'ensemble des structures Habitat Jeunes de l'association, sauf sur La Ferté Macé, Courtomer et Moulins la Marche, et ne fait qu'augmenter au fil des années. En 4-5 ans nous avons, quasiment, doublé la durée moyenne de séjour pour approcher progressivement une année. Cette évolution questionne les missions, la politique d'accueil et les pratiques de nos établissements, qui en tant que structures dédiées à l'hébergement temporaire, s'appuient sur des contrats de résidence qui légalement se reconduisent tacitement de mois en mois et non d'année en année.

Cette augmentation s'explique en partie par l'arrêt de l'accueil à la semaine ou à la quinzaine d'apprentis que nous facturions au temps réellement pris. Depuis 2 ans, la quasi-totalité des apprentis occupent leur logement au mois le temps de leur formation, en général 2 ans, ce qui tire vers le haut la durée moyenne. Au-delà des étudiants et des apprentis accueillis le temps de leur cycle de formation, les résidents hébergés le plus longtemps sont pour la majorité des jeunes fragilisés, orientés par des tiers institutionnels, pour lesquels les parcours d'insertion sont plus longs et pour lesquels l'environnement FJT devient famille de fait.

## Durée de séjour en mois: 9,9 mois en moyenne en 2021

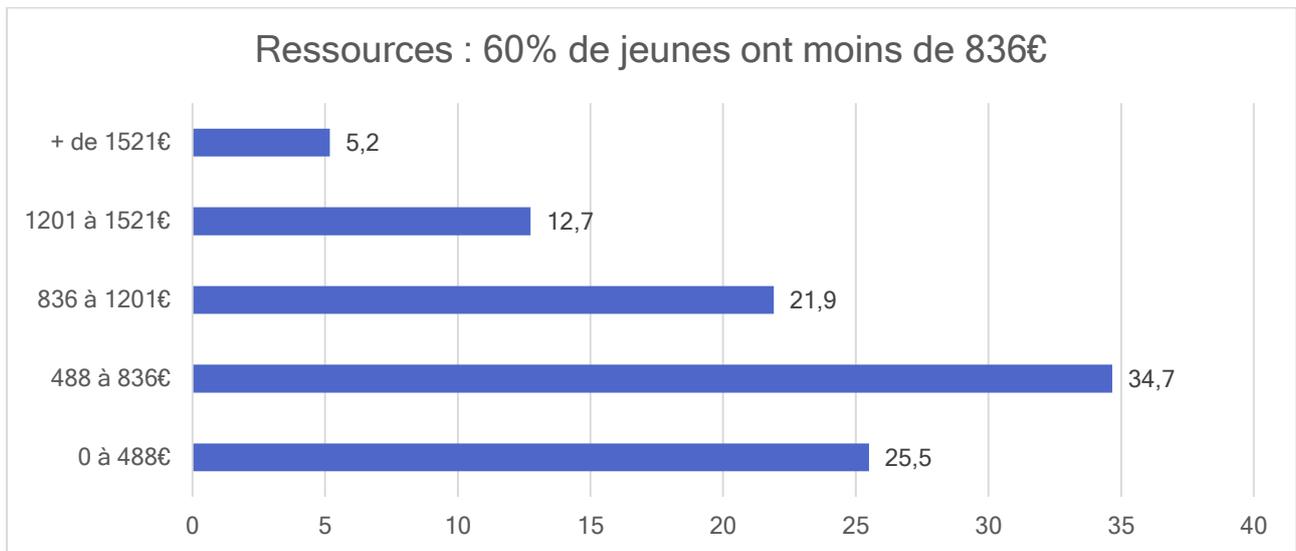


## Evolution de la durée des séjours entre 2020 et 2021



Les ressources reflètent bien la diversité des statuts. Dans leur très grande majorité les jeunes ont des ressources faibles. Plus de **60%** des jeunes qui viennent vers le FJT **vivent avec moins de 836€**. Les 2 tiers correspondent aux apprentis ou contrats professionnels (1ères années d'apprentissage et jeunes en formations professionnelles indemnisées). Les 30% ayant les ressources les plus basses représentent surtout les étudiants et les jeunes relevant de tiers institutionnels. Leur précarité est à nuancer car ces personnes bénéficient d'autres formes de soutien (prise en charge du reste à charge de la redevance, de l'alimentation...). De même, un jeune peut être sans ressources au moment de son arrivée et cumuler ensuite des missions d'intérim non prises en compte dans ces statistiques.

En dehors des apprentis, nous sommes sollicités par des jeunes qui vont d'un contrat d'insertion à un autre alliant des ressources très faibles, très instables et cumulant les difficultés.



## Les Perspectives 2022

- Renouveler les conventions de location des FJT de Courtomer et de Moulins la Marche.
- Ouvrir le nouveau FJT du Mêle sur Sarthe à l'été 2022.
- Accompagner les communes de Tourouvre , d'Echauffour, de Domfront et de l'Aigle dans leur futur projet de FJT.
- Transformer les 34 places de la résidence jeunes d'Alençon en FJT.
- Impliquer davantage les jeunes sur l'entretien des résidences.
- Développer des actions de prévention en matière de santé.
- Poursuivre les actions entreprises sur l'éco-citoyenneté.
- Aménager le site d'Alençon pour favoriser la mixité sociale et améliorer le vivre ensemble.

# MINEURS NON ACCOMPAGNES

## Présentation de l'activité MNA

L'association a gagné l'appel d'offres lancé par le Conseil Départemental de l'Orne en 2019 et est donc autorisée **20 places dédiées à l'hébergement** et **20 places en accueil de jour**.

Ces dernières permettent d'accueillir en journée des jeunes MNA hébergés dans d'autres dispositifs. L'activité MNA a démarré mi-février 2020, quelques jours avant le premier confinement. 20 jeunes MNA hébergés jusqu'ici à l'hôtel ont été orientés et ont intégré en même temps notre nouveau dispositif d'hébergement et d'accompagnement.

Les jeunes MNA sont orientés par l'Aide Sociale à l'Enfance, et sont pris en charge jusqu'à leur majorité.

L'équipe compte **8 salariés** (7 ETP) : 3 intervenants socio-éducatifs (dont 1 Coordinateur), 1 animateur, 2 maîtresses de maison, 2 agents d'accueil et de veille.

## Les évènements marquants de 2021

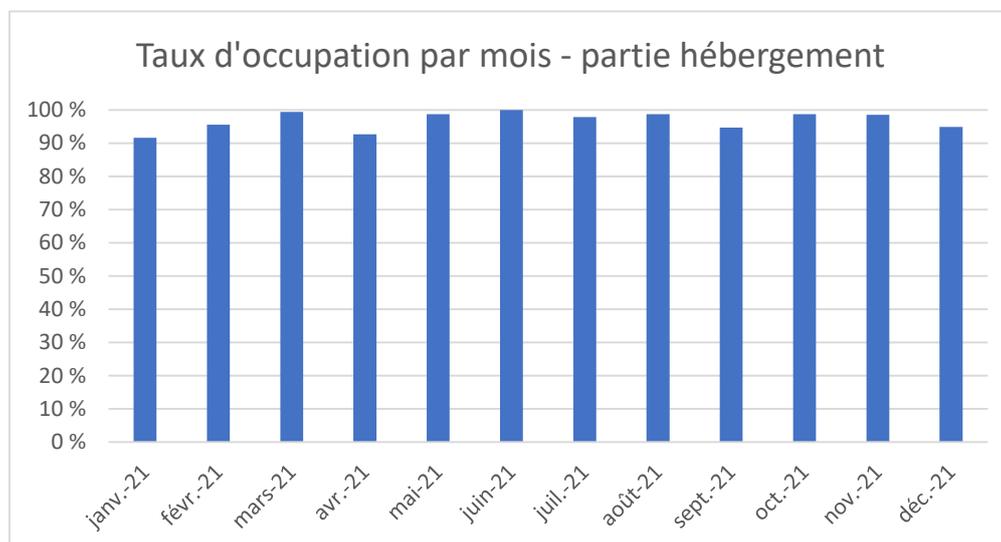
- Mise en place de l'accueil de jour qui n'avait pas pu être développé pour les personnes hébergées à l'extérieur du fait de la crise sanitaire.

## Les chiffres clés

### Dispositif hébergement

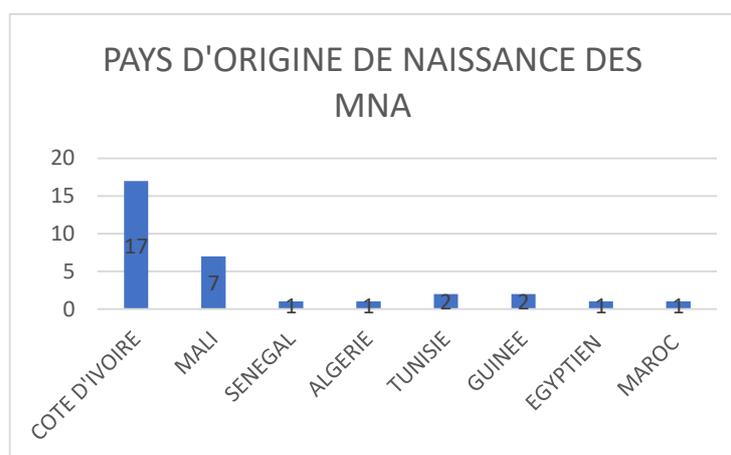
En 2021, le taux moyen d'occupation est stable par rapport à 2020 pour la partie hébergement : 97 % en 2021 contre 96% en 2020. Contrairement à l'année 2020, le service de l'ASE nous a orienté rapidement des nouveaux jeunes suite aux sorties. La plupart des sorties ont été anticipées, car elles s'inscrivaient dans la continuité du projet du jeune.

Entre le départ d'un jeune et l'arrivée d'un nouveau jeune, il faut compter en moyenne 10 jours. Ce temps est nécessaire afin de préparer la chambre et d'effectuer l'entretien d'admission avec le référent ASE.



Sur les 12 derniers mois d'activité, nous avons accueilli 32 mineurs au sein de notre activité MNA. Une partie de ces jeunes étaient déjà présents à la fin de l'année 2020. Ainsi, nous avons accueilli 12 nouveaux MNA en 2021.

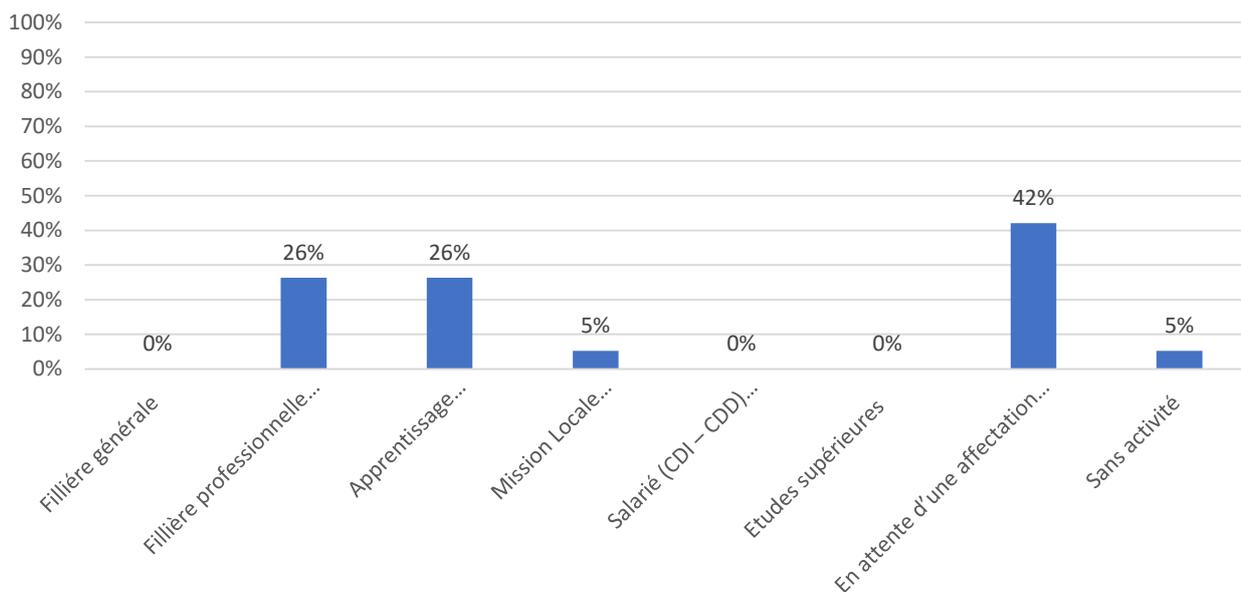
A leurs arrivées, ils ont entre 16 et 17ans, avec une moyenne d'âge de 16,3 ans. Ils sont majoritairement originaires d'Afrique de l'Ouest avec une proportion importante de maliens et d'ivoiriens soit 75 %.



Avant leur entrée sur le FJT, 84 % sont hébergés à l'hôtel. Les 16 % restants ont été accueillis en famille d'accueil ou au foyer de l'enfance.

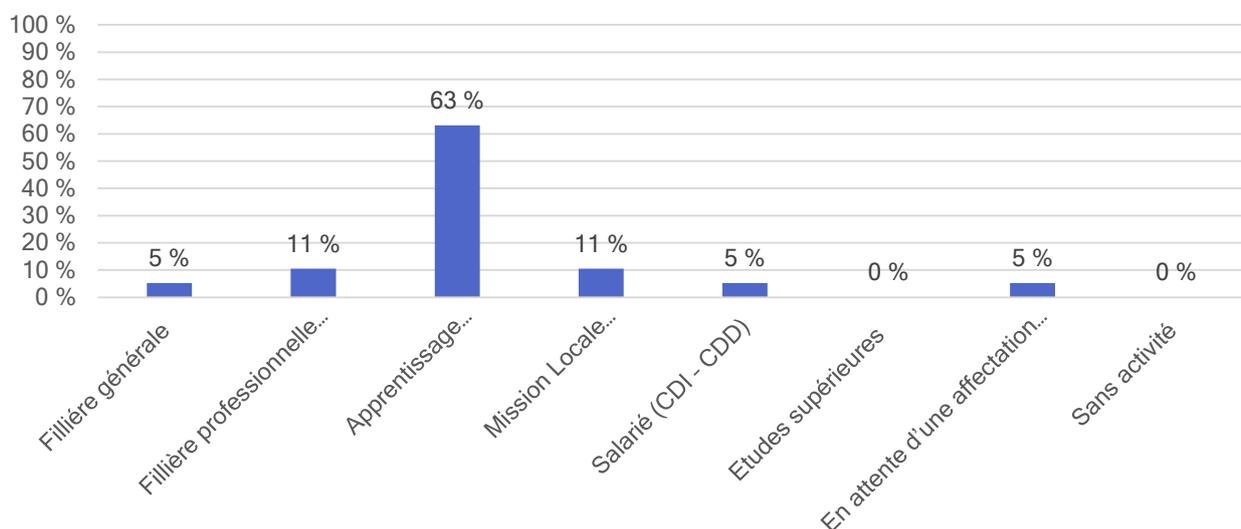
A la différence des jeunes accueillis en 2020, les jeunes arrivant sur le dispositif hébergement sont cette année, essentiellement, des primo-arrivants. Ils viennent d'être confiés à l'ASE et ils ont vécu que quelques semaines à l'hôtel. Pour certains, il n'y pas encore de suivi médical ou de projet socio-professionnel amorcé (rendez-vous CIO, Mission Locale...). Tout est à mettre en place, ce qui d'emblée demande une mobilisation importante de l'intervenant social en charge de l'accompagnement du jeune.

### Statut socio-professionnel des MNA à leur arrivée



Parmi les 12 jeunes arrivés sur 2021, 9 d'entre eux n'avaient ni activité professionnelle, ni projet à leur entrée. Cependant, pour la majorité, ils sont inscrits dans une formation professionnelle avec ou sans alternance : essentiellement au CFA bâtiment, au 3IFA et démarrent un CAP Maçon, boulangerie, plomberie, façadier peintre ou encore en restauration.

### Statut socio-professionnel des MNA à fin 2021



Durant l'été 2021, les jeunes se sont fortement mobilisés et investis afin de décrocher un contrat apprentissage. Pour la plupart, les périodes de stage se sont révélées concluantes et ils ont pu débiter des contrats en septembre ou octobre 2021. Cela concerne au total 8 jeunes.

En janvier 2021, un changement important est survenu concernant les modalités de délivrance des autorisations provisoires de travail. Cette compétence a été transférée à la préfecture et les démarches d'obtention, devenues floues, ont rallongé les délais d'entrée sur les contrats d'apprentissage.

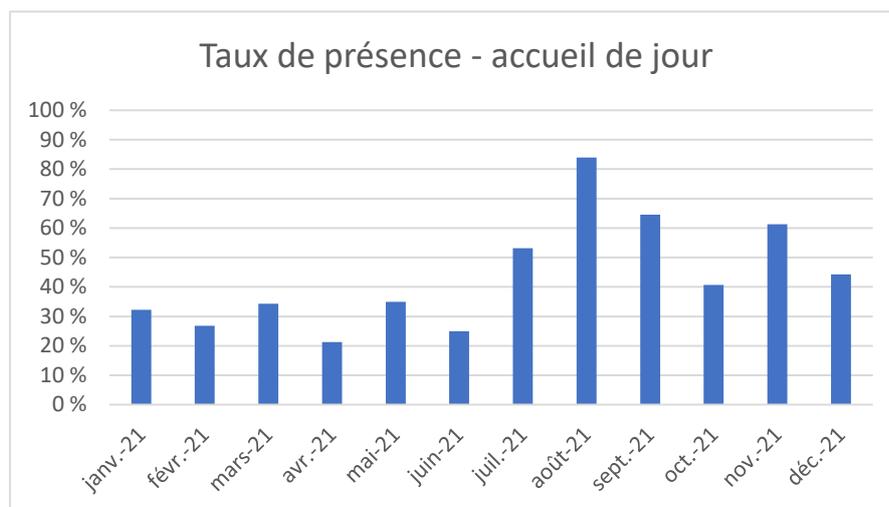
Au cours de l'année 2021, 13 jeunes sont sortis de la structure :

- 3 ont quitté le FJT pour se rapprocher et s'installer à proximité de leur entreprise. Ils sont, dorénavant, hébergés classiquement soit dans un de nos FJT, à Mortagne ou à la Ferté-Macé, soit dans un appartement mis à leur disposition par l'ASE. En général, à leur départ ils bénéficient d'un Contrat Jeune Majeur pour quelques mois et continuent donc à être suivis par un référent de l'ASE.
- 3 ont quitté le dispositif pour s'installer sur la CUA dans un logement indépendant loué par un bailleur social.
- 3 ont été réorientés par les référents ASE vers des appartements partagés gérés par leurs services. Il s'agit de jeunes qui viennent d'obtenir la majorité et un CJM. Ces réorientations permettent de libérer des places sur le dispositif afin de pouvoir accueillir les plus jeunes encore logés à l'hôtel, faute de places, mais qui ne peuvent pas rester à l'hôtel (trop jeunes).
- 4 jeunes ont été déclarés en fugue et n'ont jamais donné de leurs nouvelles. Passé un délai raisonnable d'environ 1 mois, ils sont sortis du dispositif.

Un accompagnement à la sortie et à l'installation dans le nouveau logement est effectué par l'équipe.

Durant cette deuxième année de fonctionnement, les mouvements d'entrées et de sorties ont été beaucoup plus fluides. Malgré un turn-over important au sein des services de l'ASE, un travail partenarial a pu se développer et se consolider. Même si des points restent à éclaircir sur le « qui fait quoi » les relations inter services se sont nourries de rencontres régulières et se font aujourd'hui en toute confiance.

## Dispositif accueil de jour



En 2021, la moyenne d'occupation sur l'Accueil De Jour (ADJ) est de 44 %.

De février 2020 à juillet 2021, l'accueil de jour était ouvert seulement aux MNA hébergés. La facturation était alors établie à la journée (jeunes sans activités, confinement, déménagement, entretien avec de potentiels patrons...).

Suite à la réunion de juin dernier avec les responsables de l'ASE, il a été décidé de facturer au mois les MNA concernés par l'accueil de jour.

Dès la mi-août, l'ASE nous a demandé d'accueillir à la journée 8 jeunes hébergés à l'extérieur du FJT, principalement à l'hôtel « Alencimmo ». Sur cette période, nous avons surtout proposé des activités récréatives à la carte (sous forme d'agenda). En septembre, l'ASE nous a orienté 13 MNA dont 3 hébergés au sein de notre structure. Pour la majorité, ils viennent d'arriver sur Alençon et sont logés provisoirement à l'hôtel. Au total, nous avons eu 16 jeunes en continu sur l'ADJ pour septembre. Depuis, nous constatons une baisse de fréquentation due en partie au fait que les jeunes arrivant sur le territoire ont moins de 16 ans et que, depuis des mesures récentes, les services de l'ASE ne peuvent plus les placer en hébergement à l'hôtel où ils sont livrés à eux-mêmes. Du coup, à peine inscrits sur l'accueil de jour, ils sont réorientés vers des dispositifs proposant hébergement et accompagnement global. Des jeunes pris en charge dans le cadre du Foyer Départemental de l'Enfance, mais sans occupation en journée, viennent parfois compléter l'effectif mais cela reste minoritaire.

D'un point de vue général, le groupe est très hétérogène. Certains ont été scolarisés dans leur pays d'origine, d'autres n'ont jamais été à l'école. Il en est de même pour la maîtrise de la langue française. Les intervenants sociaux doivent sans cesse s'adapter. De plus, les jeunes ne sont que de passage et nous sont, la plupart du temps, orientés dans l'attente d'avoir une affectation académique et/ou une orientation vers une structure.

L'accueil de jour se construit progressivement autour de thématiques précises et régulières : l'accès à la scolarité et/ou formation, l'apprentissage du français et des codes sociaux. Un planning hebdomadaire est élaboré dans ce sens et transmis aux jeunes une semaine à l'avance.

A ce jour, la difficulté principale est de mobiliser un ou deux salariés sur ces temps, tout en absorbant les autres activités. Un travail partenarial a été entrepris. Des rencontres ont eu lieu avec différents acteurs présents sur le territoire, notamment l'UDAF, la maison des adolescents, les foyers de l'enfance... Néanmoins, cela reste au stade de projet et la mise en place est freinée par la crise sanitaire et le manque de professionnels. Il faut constamment pallier à l'absence de collègues (arrêt maladie, isolement COVID), ce qui accentuent les difficultés à faire vivre l'accueil de jour, notamment le week-end.

## Les perspectives 2022

- Développer et formaliser le partenariat.
- Accueillir des bénévoles.
- Accentuer les actions de prévention santé.
- Structurer le fonctionnement et les activités de l'accueil de Jour.
- Obtenir des délégations de signatures pour simplifier certaines démarches et en réduire les délais de traitement.
- Co écrire avec l'ASE un protocole précisant les objectifs de l'accueil de jour.
- Renouveler la convention avec le Conseil Départemental et obtenir une autorisation de fonctionnement pour 15 ans.

**Christine TOUMIEUX**  
**Directrice de l'association**  
**Juin 2022**

# RÉSUMÉ FINANCIER

## Activité Habitat Jeunes

L'année 2021 voit le redressement amorcé fin 2019 se confirmer avec une **capacité d'autofinancement** (hors effet de la prescription légale de la dette vis-à-vis des CADA), de **166,5 K€**, comparable à celle de 2020 (+183,1 K€).

Cette performance est obtenue par la maîtrise des coûts et une **amélioration du taux d'occupation** qui passe de 83,8% à **85,8%**.

Les comptes de l'exercice sont également affectés par une régularisation (charge non récurrente) des charges de chauffage sur un des FJT pour 12,6 K€ et une provision pour gros entretien sur le FJT de La Ferté Macé de 10,5 K€.

**Le résultat net de l'activité Habitat Jeunes ressort à 1 653,6 K€**

dont 1 336,3 K€ correspondant au produit exceptionnel résultant de la prescription légale d'une partie de la dette vis-à-vis des CADA.

## Activité CADA

De son côté, l'activité CADA reste **globalement excédentaire, hors reprise des excédents antérieurs et effet du traitement de la dette** de l'activité Habitat Jeunes vis-à-vis des CADA.

**L'excédent** atteint **+51,7 K€** sur l'exercice 2021 contre 91,2 K€ en 2020.

**Le résultat net de l'activité non retraité** des reprises des excédents antérieurs et des effets du traitement de la dette ressort à **- 1 469,6 K€** dont - 1 336,3 K€ imputable à la dette.

## Activité MNA

En ce qui concerne l'activité Mineurs Non Accompagnés, l'exercice 2021 génère un **déficit** de **13,1 K€** contre un bénéfice de 30,3 K€ en 2020.

Cette dégradation s'explique par des orientations par l'Aide Sociale à l'Enfance en-deçà des objectifs fixés et un renforcement sur l'exercice 2021 de l'équipe socio-éducative.

## Résultat consolidé de l'association

Le **résultat consolidé 2021** de l'association Althéa ressort à **+ 167,3 K€** contre + 286,9 K€ pour l'exercice 2020.

Le **fonds de roulement d'investissement** de l'association s'élève à **+351K€**. Il est en recul par rapport à 2020 de près de 12%.

Le **niveau de trésorerie** de l'association s'élève à fin 2021 à **+485K€**.

**Bilan Actif ALTHÉA :**

Actif				
	Exercice 2021			Exercice 2020
	Montant brut	Amort. ou Prov	Montant net	Montant net
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains	11 811		11 811	11 811
Constructions	6 414 570	2 364 064	4 050 506	4 106 066
Inst. Tech, mat. et outillage industriels	202 836	181 029	21 807	221 569
Autres	1 096 883	936 835	160 048	
<b>Total</b>	<b>7 726 100</b>	<b>3 481 929</b>	<b>4 244 171</b>	<b>4 339 446</b>
<b>Immobilisations financières</b>				
Prêts			0	
Autres	39 316		39 316	41 289
<b>Total</b>	<b>39 316</b>	<b>0</b>	<b>39 316</b>	<b>41 289</b>
<b>Total I</b>	<b>7 765 416</b>	<b>3 481 929</b>	<b>4 283 487</b>	<b>4 380 735</b>
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et cptes rattachés	86 642	14 217	72 425	86 487
Autres	795 632		795 632	80 082
<b>Total</b>	<b>882 274</b>	<b>14 217</b>	<b>868 057</b>	<b>166 569</b>
<b>Divers</b>				
Valeurs mobilières de placement			0	
Disponibilités	485 415		485 415	691 558
Charges constatées d'avance	35 043		35 043	28 710
<b>Total</b>	<b>520 458</b>	<b>0</b>	<b>520 458</b>	<b>720 268</b>
<b>Total II</b>	<b>1 402 732</b>	<b>14 217</b>	<b>1 388 515</b>	<b>886 837</b>
<b>Total de l'actif (I + II)</b>	<b>9 168 148</b>	<b>3 496 146</b>	<b>5 672 003</b>	<b>5 267 572</b>

## Bilan Passif ALTHÉA :

Passif		
	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Fonds propres</b>		
Fonds propres sans droit de reprise	131 765	131 765
Fonds propres avec droit de reprise		
Autres réserves (activités sociales et médico sociales sous gestion contrôlée)	1 772 969	1 721 254
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>1 772 969</i>	<i>1 612 007</i>
Report à nouveau	-828 498	-1 062 346
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>265 830</i>	<i>204 296</i>
Excédent ou ou déficit de l'exercice	167 276	286 925
<i>Dont activités médico-sociales sous gestion contrôlée</i>	<i>-1 482 935</i>	<i>121 352</i>
<b>Situation nette</b>	<b>1 243 512</b>	<b>1 077 598</b>
Subventions d'investissement	1 320 044	1 410 831
<b>Total I</b>	<b>2 563 557</b>	<b>2 488 429</b>
Fonds dédiés	1 208	6 355
<b>Total II</b>	<b>2 564 765</b>	<b>6 355</b>
Provisions pour charges	251 737	414 439
<b>Total III</b>	<b>251 737</b>	<b>414 439</b>
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit	1 326 972	1 451 270
Emprunts et dettes financières divers	82 893	63 901
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	294 682	307 579
Dettes fiscales et sociales	1 122 463	472 454
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 000	27 600
Autres dettes	3 490	35 545
Produits constatés d'avance		
<b>Total IV</b>	<b>2 855 501</b>	<b>2 358 349</b>
<b>Total du passif</b>	<b>5 672 003</b>	<b>5 267 572</b>

## Compte de résultat ALTHÉA :

	Exercice 2021	Exercice 2020
<b>Produits d'exploitation</b>		
Cotisations	110	120
<b>Ventes de biens et services</b>		
Ventes de biens	0	0
Ventes de services	864 908	853 022
<i>dont prestations de services rattachées aux activités médico-sociales</i>	864 908	853 022
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 695 415	3 613 091
<i>dont contributions financières rattachées aux activités médico-sociales</i>	3 695 415	3 613 091
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	31 523	32 605
Utilisation de fonds dédiés	410	5 885
Autres produits	45 485	16 373
<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>4 637 851</b>	<b>4 521 096</b>
<b>Charges d'exploitation</b>		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Autres achats et charges externes	1 761 086	1 686 151
Impôts, taxes et versements assimilés	213 358	175 023
Salaires et traitements	1 769 744	1 627 493
Charges sociales	743 653	635 457
Dotations aux amortissements et dépréciations	181 039	271 275
Dotations aux provisions	23 126	2 808
Reports en fonds dédiés		4 738
Autres charges	22 744	27 490
<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>4 714 750</b>	<b>4 430 435</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-76 899</b>	<b>90 661</b>
Produits financiers	505	331
Charges financières	15 053	14 354
<b>Résultat financier</b>	<b>-14 548</b>	<b>-14 023</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		46 443
Sur opérations en capital	101 323	195 590
Reprises sur provisions dépréciation et transferts de charges	160 536	5 938
<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>261 858</b>	<b>247 971</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	2 404	1 465
Sur opérations en capital	731	
Dotations sur provisions dépréciation et transferts de charges		36 202
<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>3 135</b>	<b>37 667</b>
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>258 724</b>	<b>210 304</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
<b>Total des produits</b>	<b>4 900 214</b>	<b>4 769 398</b>
<b>Total des charges</b>	<b>4 732 938</b>	<b>4 482 473</b>
<b>Résultat net</b>	<b>167 276</b>	<b>286 925</b>

## EVENEMENTS POST CLÔTURE

NEANT.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

# GLOSSAIRE

ACAPI :	Association Calvadosienne d’Amitié et de partage International
ADJ :	Accueil De Jour
ALT :	Allocation Logement Temporaire
APL :	Aide Personnalisée au Logement
ARV :	Aide au Retour Volontaire
ASE :	Aide Sociale à l’Enfance
BPI :	Bénéficiaires d’une protection Internationale
CADA :	Centre d’Accueil pour Demandeur d’Asile
CJM :	Contrat Jeune Majeur
CNDA :	Cour Nationale du Droit d’Asile
CPAM :	Caisse Primaire d’Assurance Maladie
DDCS :	Direction Départementale de la Cohésion Sociale
DUERP :	Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels
ETP :	Équivalent temps plein
FJT :	Foyer Jeunes Travailleurs
IME :	Institut Médico-Educatif
Logement SAS :	Logement de transition entre le CADA et un logement autonome
MNA :	Mineur Non Accompagné
OFII :	Office Français de l’Immigration et de l’intégration
OFPRA :	Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides
PAQ :	Plan d’Actions Qualité
PCA :	Plan de Continuité de l’Activité
PMI :	Protection Maternelle Infantile
RSA :	Revenu de Solidarité Active
SIHAJ	Système d’Information Habitat Jeunes